

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Band: 115 (2009)

Artikel: La villa romaine du Buy et sa forge : dernières découvertes à Cheseaux, Morrens et Etagnières (canton de Vaud, Suisse)
Kapitel: La villa du Buy
Autor: Reymond, Sandrine / Eschbach, François / Perret, Sébastien
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835794>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fig. 3

Le plan de la villa du Buy avant le redécouverte des pièces de la Tourne, mais, en particulier de M. Auzan. On notera le style néo-classique des murs et de la porte, en harmonie avec la motte. D'après une lettre de A. Naef datant de 1898 (Archives des Monuments Historiques 171/7, A 7578), le photo a été prise en 1893 ou 1894 par M. Auzan au musée.

La villa du Buy

Établissement rural ou villa?

Dans la littérature du 19^e siècle¹, les termes n'ont pas manqué pour qualifier le site du Buy: «établissement romain», «exploitation agricole», «station romaine», «villa romaine», «colonie», «premier relais de Lousonnium à Aventicum» ou encore «vicus gallo-romain». Puis, dès le siècle suivant, c'est le terme de *villa* qui s'impose.

Ce glissement sémantique découle sans doute des progrès faits dans la recherche, mais il illustre également la complexité à hiérarchiser l'habitat rural dans les provinces au Haut-Empire et donc à donner une définition de la *villa*.

À l'image des auteurs antiques qui, de Caton au 2^e siècle av. J.-C. jusqu'à Casiodore au 5^e siècle de notre ère, nous ont laissé des formulations extrêmement variées pour définir le concept de *villa*, le terme utilisé par les chercheurs modernes fait référence à des sites qui diffèrent par leur taille, leur architecture et leur fonction, ainsi que leur datation. Parfois, on constate même une différence dans l'usage du terme selon les aires géographiques: un site estampillé «*villa*» par un chercheur suisse, par exemple, serait peut-être appelé «établissement rural» s'il s'était trouvé en France.

Nous n'allons pas refaire ici l'historique de la notion de *villa* et encore moins en proposer une définition. De récentes publications permettent cependant de faire le point sur la question². Il en ressort que le terme de *villa* romaine recouvre trois aspects étroitement liés:

- économique: la *villa* comme synonyme d'exploitation agricole;
- architectural: la *villa* comme monument revêtant des formes et des décors caractéristiques;
- politique: la *villa* comme vecteur de la romanisation dans l'occupation et la structuration du territoire; la *villa* comme moyen pour le propriétaire d'affirmer son pouvoir.

Dans les provinces du nord des Alpes, les notables locaux, héritiers vraisemblables de l'aristocratie gauloise, établissent majoritairement leur résidence principale à la campagne; unité de production et résidence pour membres de la classe aisée tout à la fois, ces grandes *villae* de Gaule et de Germanie s'inspirent du modèle romain par leur monumentalisation: organisation générale qui met en valeur la maison du maître, ou *pars urbana*, par rapport à la zone d'exploitation, ou *pars*

1 Troyon 1868; Cornu 1880; Delessert de Mollins 1893; Naef 1898; Mellet 1899.

2 Cf. Gros 2006; Réchin (dir.) 2006; Marzano 2007; Lafon 2007.

rustica, par le biais d'enceintes, de cours, voire de véritables porches d'entrée; dans la partie résidentielle, salles d'apparat, complexes thermaux parfois démesurés et décors sophistiqués témoignent du rôle social et politique de la *villa*.

Au Buy, la présence d'éléments de confort et de décoration luxueux tels qu'un ensemble thermal, mosaïques, peintures murales, colonnes, éléments de placage en marbre, associés à de la vaisselle d'importation en céramique et en bronze, atteste l'aisance et le statut social du propriétaire de l'établissement. De surcroît, même si le plan n'est pas complet et qu'il reste difficile de distinguer un secteur réservé aux activités agricoles et artisanales, l'organisation générale des bâtiments évoque assez clairement une *pars urbana* telle que l'on en observe dans les grandes *villae* du nord des Alpes.

Compte tenu des données disponibles, «établissement rural» aurait été peut-être plus helvétiquement prudent, mais nous avons jugé avoir assez d'éléments pour qualifier le site du Buy de *villa*.

Entre pillages et fouilles de sauvetage, histoire des découvertes

C'est entre Cheseaux et Morrens, au lieu-dit *Le Buy*, sur un petit plateau allongé nord-sud, que se trouvent les vestiges d'une imposante *villa* gallo-romaine.

En raison d'une intense exploitation du site dès la seconde moitié du 19^e siècle par les agriculteurs, tant pour la récupération de matériaux de construction que pour le pillage, les vestiges des bâtiments publiés en 1899 ne montraient plus qu'une vision partielle du plan de la demeure. La série de sondages effectués en 1998 sur le trajet de la route d'évitement était l'occasion de compléter le dossier de cette *villa*, restée quasiment dans l'oubli depuis 100 ans.

Les ruines de Cheseaux et Morrens apparaissent dans la littérature au 19^e siècle, notamment avec la «*Description des tombeaux de Bel-Air*» qui rendit célèbre Frédéric Troyon. C'est en 1838, à l'occasion de sa présentation de la nécropole du Haut Moyen Âge, que celui-ci inventoria les trouvailles signalant une occupation antique sur les territoires communaux de Cheseaux, Étagnières et Morrens.

Par la suite, les premiers inventaires et cartes archéologiques vont préciser la présence de vestiges romains sur le territoire, et amener leur lot habituel de pilleurs. Ainsi, dès 1870 environ, les propriétaires mettent à profit l'hiver pour «fouiller» leurs champs.

C'est suite à l'une de ces «campagnes de fouille» qu'il est pour la première fois fait mention, en 1880, dans une brève publication de Julien Cornu, instituteur à l'École industrielle cantonale³, d'une «*exploitation agricole*» située «*au Buis*».

Outre la description de «*fondements de murs dessinant des carrés, bâtiments, chambres ou salles de dimensions diverses*» ainsi que celles de nombreuses pièces architecturales (tuiles, dalles, sols en *terrazzo*, plaques de marbre et de calcaire, hypocaustes) découvertes en «*défaisant ces murs pour en utiliser les pierres*», une mosaïque parfaitement conservée de 3 mètres de côté y est également décrite.

Cette mosaïque, découverte en 1870 par le député Perrochon dans ses champs (commune de Morrens), fut vendue vers 1893 à M. Aunant de Lausanne. Ce dernier la fit installer au premier étage de la maison de la *Rosière*⁴, voisine de la *villa Mon-Repos* (fig. 3). Lors de la démolition de la *Rosière* en 1935, la mosaïque fut transférée par l'association du Vieux Lausanne dans la *villa Mon-Repos* pour être encadrée en 1936 dans la partie septentrionale du vestibule⁵, qu'elle décore encore actuellement (cf. *infra*, Les mosaïques de Cheseaux, p. 47-50).

3 Cornu 1880.

4 Grandjean 1981, p. 270.

5 Grandjean 1981, p. 247, n. 35.

Fig. 3

La mosaïque de la villa du Buy ornant le sol d'une des pièces de la Rosière, maison particulière de M. Aunant. On notera le style néo-classique des parois et de la porte, en harmonie avec la mosaïque. D'après une lettre de A. Naef datant de 1898 (Archives des Monuments Historiques 111/7, A 7576), la photo aurait été prise en 1893 ou 1894 par M. Aunant lui-même.



Dans le même ordre d'idée, M. Aunant acheta et fit également transporter dans sa propriété lausannoise une petite colonne en calcaire blanc du Jura avec base et chapiteau. Suite au morcellement de la propriété Aunant, la colonne fut ensuite fixée contre l'angle de l'église allemande, en haut de l'avenue de Villamont. Elle y resta jusqu'en 1981, date à laquelle elle fut rapatriée à Cheseaux. Sous l'impulsion de M. D. Aubert et de la Société de développement de Cheseaux, elle fut érigée au voisinage de l'église pour évoquer en toute sobriété le passé romain des communes de Cheseaux et Morrens (fig. 4).

Lorsque Jules Mellet, un rentier de la région, intervient sur le site en 1891, les agriculteurs le fouillaient depuis au moins une vingtaine d'années (fig. 5). Le plan qu'il publie en 1899 est donc uniquement celui des constructions qu'il «*a vu détruire*»⁶. Quoique sommaire et difficile à recaler topographiquement, ce plan est néanmoins précieux et permet de discerner l'organisation caractéristique d'une *pars urbana de villa* (fig. 6).

Quant au matériel céramique issu de ces fouilles, il situe l'occupation des lieux dans le courant des trois premiers siècles de notre ère; les quelques vestiges de peintures murales remontent au milieu du 2^e siècle ap. J.-C.⁷, alors que la datation proposée pour la mosaïque se situe entre 175 et 225 ap. J.-C.⁸

Les constructions, situées en zone agricole, n'étaient pas directement menacées; et comme, par ailleurs, les photographies aériennes prises entre 1976

6 Mellet 1899, p. 14.

7 Drack 1950, p. 64.

8 Von Gonzenbach 1961, p. 92-94. Cette datation se voit confirmée par l'étude de S. Delbarre-Bärtschi (cf. *infra*, Les mosaïques de Cheseaux, p. 47-50).

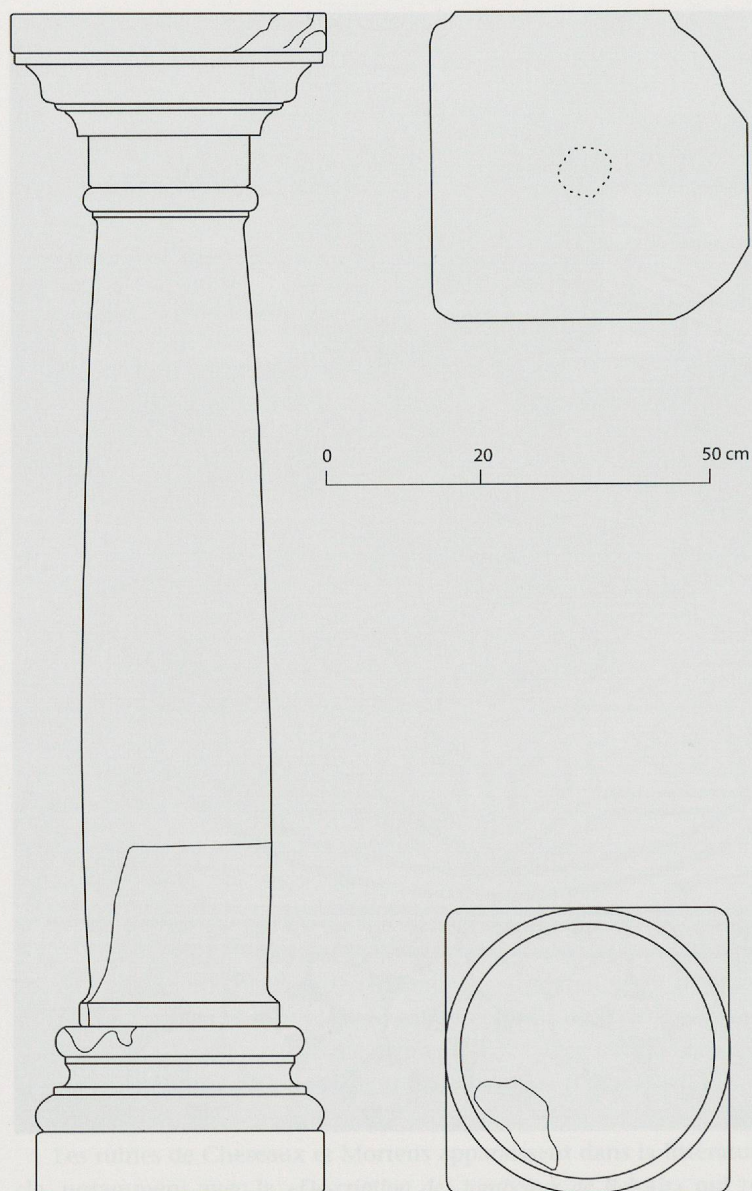


Fig. 4

Cheseaux. Colonne en calcaire blanc. Relevé et photo à son emplacement actuel, près de l'église du village. Dessin C. Grand, Archéologie Cantonale.

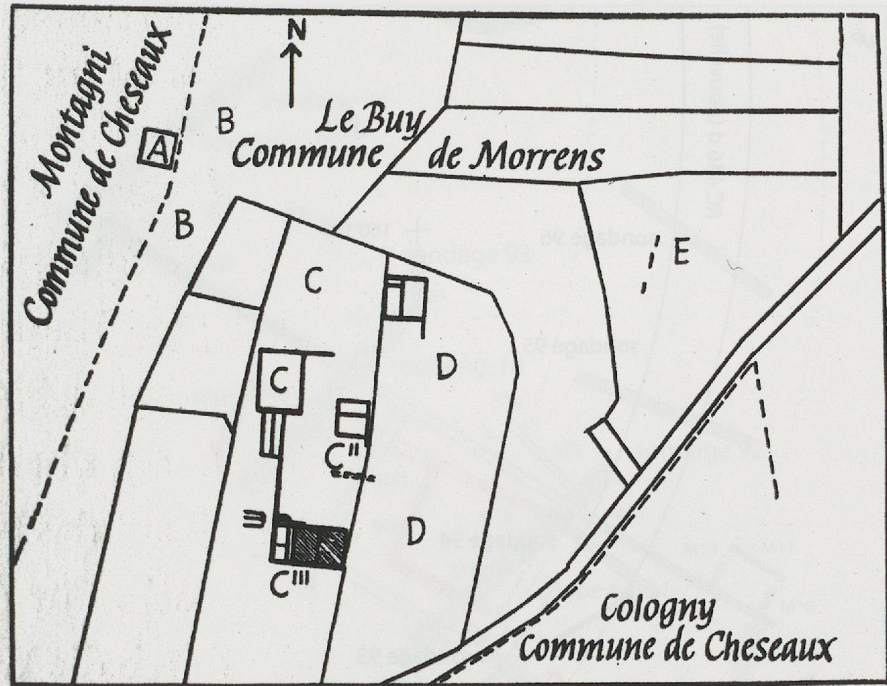


Fig. 5

Fouilles de la villa en 1891.

Fig. 6

Plan de la villa relevé par Jules Melet en 1898.



et 1989 (fig. 22) laissaient supposer – à juste titre – que les vestiges étaient très arasés, le site n'avait jamais fait l'objet de recherches systématiques⁹. La première intervention officielle n'eut donc lieu qu'en 1998 dans le cadre de fouilles préventives. Les sondages touchaient uniquement la partie septentrionale du site, soit le secteur au nord du champ identifié par J. Mellet comme «le plus riche en antiquités de toute la station»¹⁰. C'est en effet de là que proviennent les objets de la collection Aunant, y compris la mosaïque. À cet endroit se trouvaient également des salles chauffées par hypocauste et des bassins, ainsi qu'une «portion d'un grand mur circulaire»¹¹, signalant sans doute la présence de thermes.

Comme il ne subsistait au mieux que quelques assises de fondations, voire dans la plupart des cas uniquement les tranchées de récupération des murs, la stratégie de fouille de 1998 se limita à une intervention rapide, mécanique principalement, visant à suivre le tracé des murs rencontrés (fig. 7).

Fig. 7

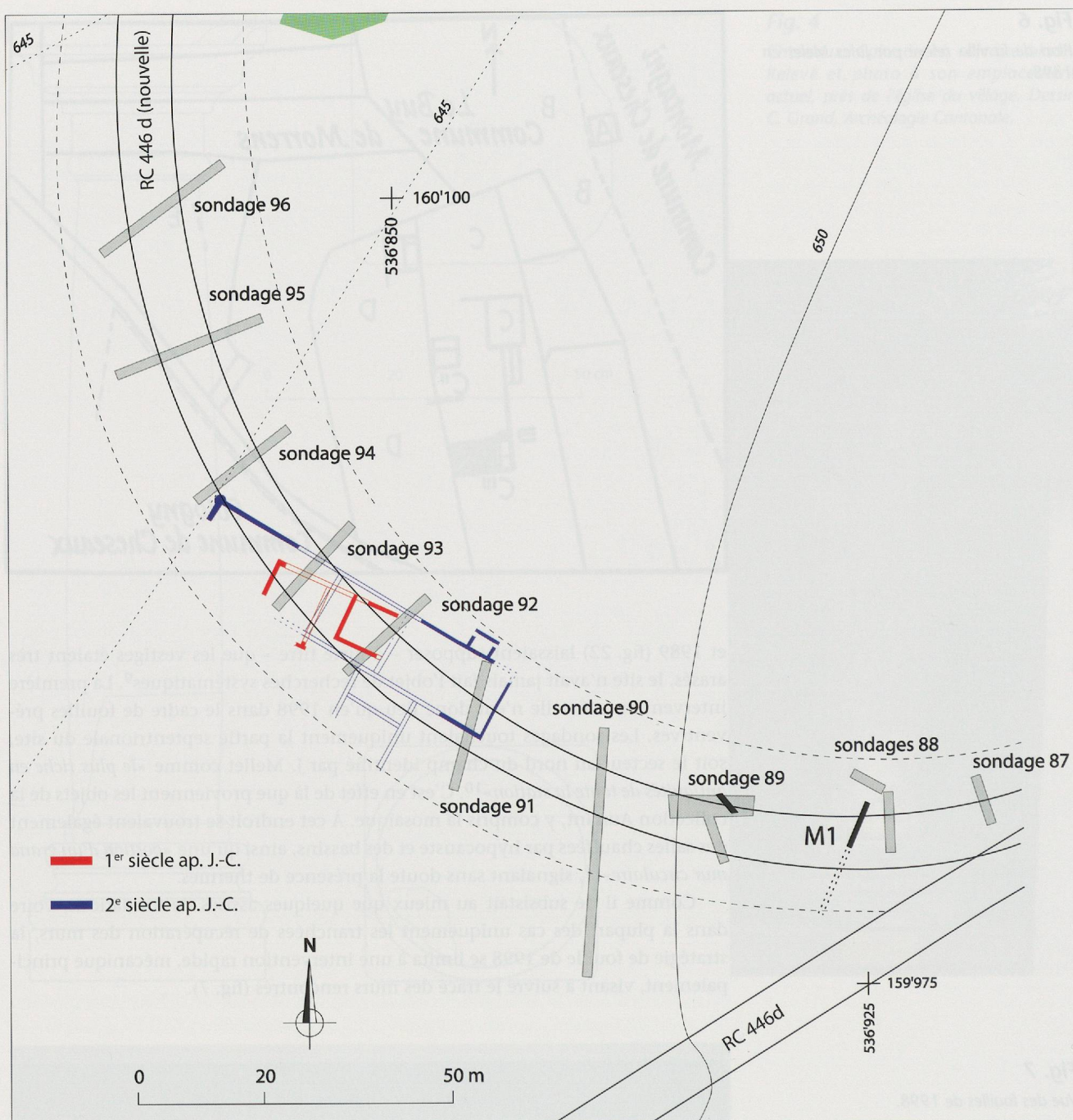
Vue des fouilles de 1998.



⁹ Des prospections réalisées en 1984 et 1985 par François Francillon dans le cadre de la gestion de la carte archéologique du Canton de Vaud ont mis au jour du mobilier (cf. *infra*, Le mobilier, p. 32).

¹⁰ Mellet 1899, p. 19.

¹¹ Delessert de Mollins 1893, p. 5.



La fouille a néanmoins permis de mettre en évidence deux bâtiments successifs, un mur isolé servant peut-être de mur d'enclos, ainsi que plusieurs fossés et drains (fig. 8 et 9), qu'il s'agira de rattacher au plan de 1899. La récolte de quelques ensembles stratifiés a également permis de préciser la chronologie du site.

Fig. 8

Plan des fouilles de 1998, avec la situation des sondages. En rouge, le bâtiment du 1^{er} siècle; en bleu, la villa du 2^e siècle.

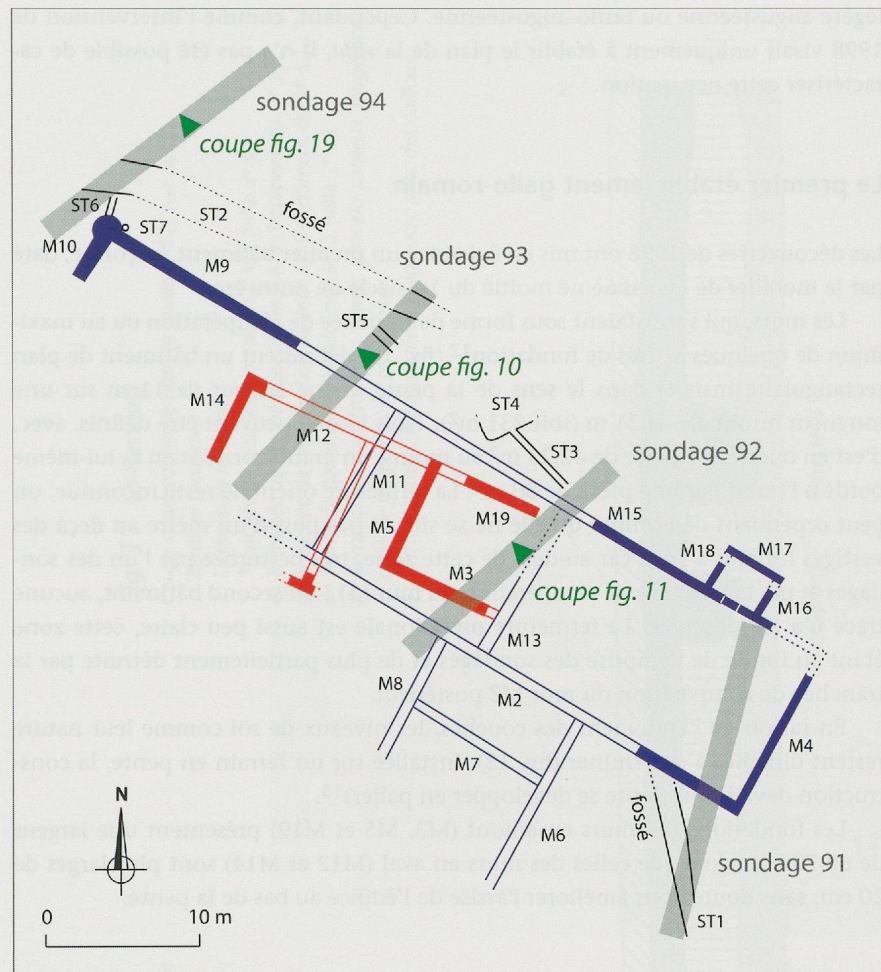
La séquence stratigraphique

Les constructions mises au jour en 1998 se situent en limite septentrionale du plateau, à un endroit où la pente moyenne du terrain naturel est de 5,7%, en direction de l'ouest. Un important remblai a été installé pour compenser en partie cette déclivité.

Fig. 9

Plan des structures, avec la situation des coupes stratigraphiques.

conservé	recupéré	restitué	
			1 ^{er} siècle
			2 ^e siècle



Les fondations des deux bâtiments successifs sont implantées en tranchée étroite dans ce remblai, parfois jusqu'au terrain naturel. Celui-ci est constitué d'un substrat morainique argileux peu perméable sur lequel les eaux souterraines s'accumulent aujourd'hui encore. Le site est en outre irrigué par deux sources, alors que le bas de la pente, anciennement occupé par un lit de rivière, est marécageux.

Les travaux de terrassement sont difficiles à percevoir dans leur intégralité, car les niveaux sont très arasés. La séquence stratigraphique se résume à un unique remblai d'installation, directement scellé par les couches de démolition. Il est donc difficile de distinguer les niveaux de construction de la villa principale; ce n'est, par ailleurs, que dans une seule zone que l'on a pu observer un fin niveau de travail ou de circulation (fig. 10, c. 9).

Les aménagements

Le seul ensemble céramique issu du remblai de construction a fourni quelques marqueurs précoces faisant remonter celle-ci vraisemblablement à l'époque claudienne. Bien qu'il n'y ait pas de céramique d'importation propre à fournir un *terminus post quem* précis, le répertoire des céramiques à pâte grise – notamment un pot LS 7.1.3.b et un pot à épaule LS 7.3.4 (fig. 24, p. 33) – permet de proposer une fourchette chronologique entre 10/20 et 40/50 de notre ère.

La découverte d'un fragment de céramique peinte (type Paunier 9-11) dans un trou de poteau (ST7) ainsi que l'existence d'autres marqueurs précoces vont également dans ce sens et suggèrent peut-être une première phase de construction

légère augustéenne ou tardo-augustéenne. Cependant, comme l'intervention de 1998 visait uniquement à établir le plan de la villa, il n'a pas été possible de caractériser cette occupation.

Le premier établissement gallo-romain

Les découvertes de 1998 ont mis en évidence un premier bâtiment maçonné, daté par le mobilier de la deuxième moitié du 1^{er} siècle de notre ère.

Les murs, qui subsistaient sous forme de tranchée de récupération ou au maximum de quelques assises de fondation¹² (fig. 11) délimitent un bâtiment de plan rectangulaire installé dans le sens de la pente, d'une largeur de 11 m sur une longueur minimale de 21 m (soit 231 m²). Trois locaux peuvent être définis, avec, d'est en ouest, une pièce de 42,25 m² au moins, un grand corridor en L, lui-même bordé à l'ouest par une pièce de 80 m². La fermeture orientale reste inconnue; on peut cependant déterminer qu'elle ne se situait pas plus d'un mètre en deçà des vestiges les plus à l'est, car au-delà de cette zone, très perturbée par l'un des sondages et par la tranchée de récupération du mur M13 du second bâtiment, aucune trace n'a été observée. La fermeture méridionale est aussi peu claire, cette zone étant en limite de l'emprise des sondages et de plus partiellement détruite par la tranchée de récupération du mur M2 postérieur.

En raison de l'arasement des couches, les niveaux de sol comme leur nature restent difficiles à déterminer (fig. 12). Installée sur un terrain en pente, la construction devait sans doute se développer en paliers¹³.

Les fondations des murs en amont (M3, M5 et M19) présentent une largeur de 60-70 cm, alors que celles des murs en aval (M12 et M14) sont plus larges de 20 cm, sans doute pour améliorer l'assise de l'édifice au bas de la pente.

La villa des 2^e-3^e siècles

Une seconde construction maçonnée a été également mise au jour lors de l'intervention de 1998. Elle a pu être datée par le mobilier entre le milieu du 2^e et le 3^e siècle de notre ère.

Recoupant le premier bâtiment avec une orientation légèrement différente, l'édifice est constitué d'une première aile de plan rectangulaire, allongée d'est en ouest, d'une largeur de 11 m sur une longueur de 54,5 m (soit environ 600 m²). Trois espaces au moins peuvent être définis, cependant leurs dimensions imposantes (206,80 m², 132 m² et 231 m² d'est en ouest) laissent supposer qu'il pouvait exister d'autres subdivisions. Le local à l'est (fig. 13) communiquait avec une petite annexe de 12 m² par un passage d'une largeur de 1,10 m; du seuil, il ne reste que la semelle de fondation (largeur de 70-80 cm, constituée de blocs de 10-13 x 10-50 cm) (fig. 14).

Cette aile est flanquée au sud d'un autre corps de bâtiment orienté nord-sud, d'une largeur de 10 m et repéré sur une longueur de 12 m; il est constitué d'au moins deux locaux (dimensions: 40 m² et 65 m² au moins).

L'angle nord-ouest de l'aile occidentale (angle formé par les murs M9 et M10) se présente sous la forme d'un empierrement circulaire de 2 m de diamètre (fig. 15), conservé sur deux assises et lié à un drain de pierres sèches (ST6, cf. *infra*). Il est difficile de savoir si ce sont les fondations d'une tourelle d'angle, comme celles découvertes dans les villae de Colombier NE¹⁴, d'Oberlunkhofen AG¹⁵, ou encore de Seeb-Winkel ZH¹⁶, ou s'il s'agit simplement d'une importante fondation servant de soutènement dans la partie de l'édifice située au bas de la pente et sans doute drainante.

Implantée sur 54 m dans le sens de la pente, l'aile est-ouest devait être construite en paliers; cependant, à l'instar du bâtiment du 1^{er} siècle, les niveaux

12 Dans les rares cas où les murs ne sont pas complètement récupérés, seules les fondations sont conservées (deux à trois assises au maximum, à l'exception du mur M19 constitué de six assises de blocs et de moellons grossièrement équarris (dimensions de 10 x 20-25 cm à 20 x 50 cm) liés par un mortier très fusé.

13 Dans les locaux en amont, le niveau de circulation minimal est donné par le fond de la démolition (645,85 m); les murs M3, M5 et M19 sont implantés 50 à 60 cm sous le niveau de sol restitué. Dans les locaux en aval, le niveau minimal de circulation, donné par un sol damé d'argile rubéfiée mêlée de petits fragments de terre cuite, est situé 1 m plus bas que le local est, à l'altitude moyenne de 644,85 m. Les murs M12 et M14 sont implantés 30 à 40 cm sous ce niveau.

14 Bujard/Morerod 2002, p. 50.

15 Drack/Fellmann 1988, p. 459-460.

16 Drack 1990.

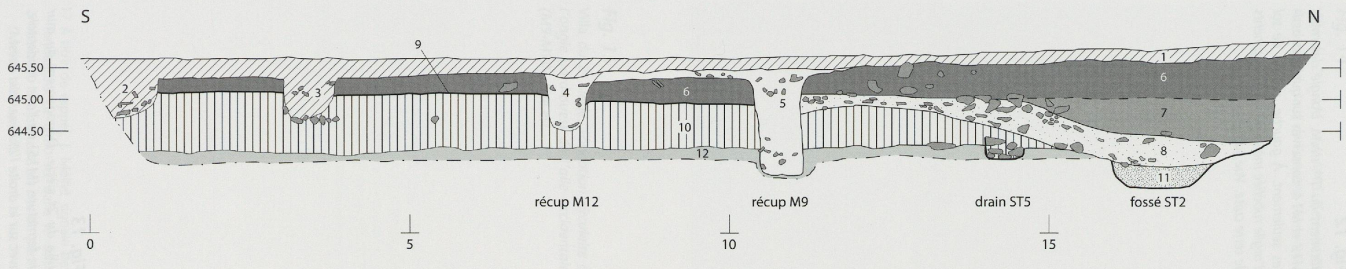


Fig. 10 (ci-dessus)

Coupe stratigraphique dans le sondage 93, vue ouest.

- 1 Remblai moderne
- 2 Fosse moderne? limon graveleux brun mêlé de fragments de tuiles
- 3 Fosse moderne? limon graveleux brun mêlé de fragments de tuiles
- 4 Tranchée de récupération du mur M12 (bâtiment du 1^{er} s.): limon graveleux brun mêlé de fragments de tuiles et de nodules de mortier
- 5 Tranchée de récupération du mur M9 (villa du 2^e s.): identique à 4
- 6 Démolition romaine
- 7 Démolition-remblai: limon graveleux-beige-gris mêlé de fragments de tuiles
- 8 Démolition-remblai: limon graveleux-gris mêlé de fragments de tuiles
- 9 Niveau de travail ou de circulation minimal: fin niveau de mortier
- 10 Remblai de construction: limon graveleux-beige-ocre mêlé de fragments de terre cuite
- 11 Fossé ST2: limon sablo-graveleux gris très charbonneux mêlé de fragments de tuiles et de céramique
- 12 Terrain naturel: limon argileux beige-ocre avec des cailloux.

Fig. 11 (ci-dessous)

Coupe stratigraphique dans le sondage 92, vue ouest.

- 1 Remblai moderne
- 2 Démolition romaine
- 3 Tranchée de récupération du mur M2 (villa 2^e s.)
- 4 Tranchée de récupération du mur M3 (bâtiment du 1^{er} s.)
- 5 Tranchée de récupération du mur M19 (bâtiment du 1^{er} s.)
- 6 Tranchée de récupération du mur M15 (villa 2^e s.)
- 7 Remblai de construction: limon graveleux-beige-ocre mêlé de fragments de terre cuite
- 8 Terrain naturel: limon argileux beige-ocre avec des cailloux.

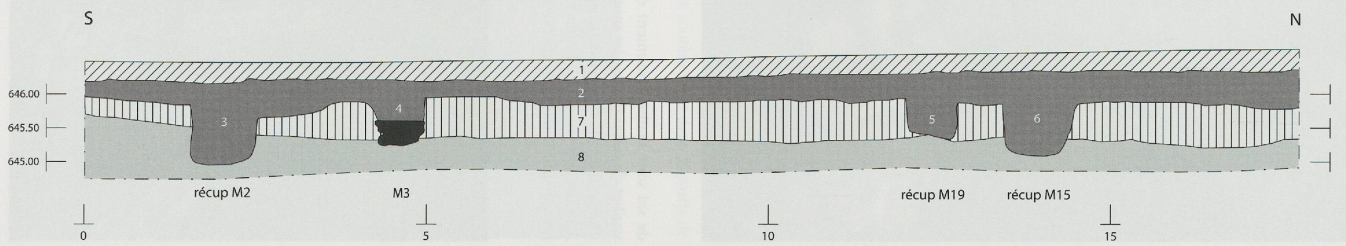




Fig. 12

Bâtiment du 1^{er} siècle. L'angle des murs M12 et M14, conservés sur quelques assises seulement. À gauche, niveau de sol d'argile rubéfiée mêlée de petits fragments de terre cuite. Vue sud.

de sol sont malheureusement détruits. Dans le local en amont, la présence du seuil et de ressauts dans les murs M15, M16 et M18 nous donne néanmoins une indication pour un niveau de sol convergeant à l'altitude moyenne de 646,60 m. À l'extrémité ouest de ce même local, l'altitude donnée par le ressaut (646,33 m) marque un pendage régulier d'est en ouest.



Fig. 13

Villa du 2^e siècle. Dégagement du mur de fermeture (M15) de l'aile occidentale, avec sur la droite l'annexe. Vue ouest.

Fig. 14

Villa du 2^e siècle. Mur M15. Semelle de fondation du seuil de l'annexe. Vue nord.



En aval, le niveau minimal de circulation est donné par un fin niveau de mortier repéré uniquement en coupe à l'altitude de 645 m (cf. fig. 10, c. 9). À cet endroit, la base des fondations est à 643,80 m, ce qui nous donne plus d'un mètre de fondations¹⁷.

Comme dans le cas du bâtiment du 1^{er} siècle, on remarque une différence de construction entre les murs en amont et ceux en aval, plus larges et fondés plus profondément: les murs M2, M4, M15, M16, M17 et M18 possèdent des fondations larges de 50-60 cm et sont fondés sur une trentaine de centimètres. Les fondations des murs M9 et M10, implantées à au moins un mètre de profondeur, sont larges de 95-100 cm; ces deux murs servent de soutènement dans la partie de l'édifice située en bas de pente.

Fig. 15

Villa du 2^e siècle. Fondation circulaire à l'angle nord-ouest de l'aile occidentale (M9-M10). Vue est.



¹⁷ À titre de rappel, J. Mellet signale des fondations de 1,80 m dans le bâtiment C', localisé tout en bas de pente (Mellet 1899, p. 17).

Fossés et drains

L'intervention de 1998 a également mis en évidence deux fossés et trois drains, tous implantés dans le terrain naturel.

Au sud des bâtiments, se dessine un premier fossé (ST1) filant en direction du nord-ouest sous les constructions; comme il n'a été repéré en plan que sur un tronçon de 7 m, on ignore son extension. Large de 1,50 m, profond de 60-70 cm, il présente un profil en «U», caractérisé par des parois évasées; son comblement est constitué de limon argileux gris mêlé de charbons (fig. 16).

Un second fossé (ST2) a été repéré au nord des constructions, suivant la pente du terrain (pente de 3% à cet endroit) en direction de l'ouest; à l'instar du fossé ST1, son extension demeure inconnue, car il n'a été observé qu'en coupe. Large de 1,50 à 2 m et profond de 45-50 cm, il est caractérisé par un profil en «U» aux parois évasées. Au niveau de l'angle formé par les murs M9 et 10, il est bordé au sud par un empierrement diffus d'environ 2,50 m de large (dimensions des blocs: 20-30 x 30-40 cm) aménagé au sommet du terrain naturel (fig. 19, c. 5). Il délimite au nord une zone marécageuse (cf. fig. 19, c. 4).

Les trois drains se trouvent tous au nord des constructions.

Le premier (ST3), d'orientation est-ouest, large de 40 cm, est constitué de deux rangées de pierres sèches disposées de manière désordonnée (dimensions 10-20 x 30 cm) (fig. 17); cette structure, repérée sur 3,60 m uniquement, se jette dans un puisard qui se présente sous la forme d'une grande fosse (ST4) emplies de blocs. Cette dernière, dont les dimensions globales sont inconnues, occupe une surface de 2,60 m sur 1,60 m au minimum, pour une profondeur d'environ 40 cm. Le comblement est constitué de blocs de grandes dimensions disposés en bordure (30-40 x 50-80 cm) et d'un remplissage interne de pierres plus petites (10-20 x 30 cm).

Le deuxième drain (ST5), de même orientation que le précédent, est constitué d'un empierrement diffus de cailloux, graviers et éclats de tuiles; large de 50-60 cm, il a été repéré uniquement sur 80 cm (cf. fig. 10).

À l'angle externe des murs M9 et M10, on observe le départ d'un troisième drain (ST6) orienté nord-sud, lié à la base de la fondation circulaire (fig. 18); large de 40 cm, il est constitué de deux rangées de pierres sèches posées de chant (dimensions 10-15 x 20-30 cm). Cette structure, repérée sur 80 cm uniquement, devait, au vu de son tracé, vraisemblablement se jeter dans le fossé ST2. Tout au moins, sa base (643,43 m) correspond à la base de l'empierrement bordant le fossé au sud (cf. fig. 19, c. 5).

La chronologie, l'organisation générale ainsi que la nature précise de ces aménagements, repérés de manière ponctuelle, demeurent difficiles à établir.

Le fossé ST1 ainsi que les drains ST3 et 5 et le puisard ST4 sont scellés par le remblai et sont donc au plus tard contemporains des travaux de construction du premier bâtiment.

Le drain ST6, lié à la fondation circulaire, est contemporain de la construction des murs M9 et M10 de la villa du 2^e siècle.

Quant au fossé ST2, le matériel issu de son comblement le plus précoce correspond à l'occupation du premier bâtiment. Cependant, comme son fonctionnement semble lié au second bâtiment (drain ST6 en relation avec l'empierrement bordant le fossé) et que son relevé en coupe montre clairement un surcreusement du remblai de construction (cf. fig. 10, c. 8), on peut supposer deux phases de fonctionnement pour cette structure, sans doute réaménagée au moment de l'édification de la villa au 2^e siècle.

Diverses fonctions sont envisageables pour ces aménagements. Les fossés, quelle que soit leur période d'utilisation, pourraient faire partie d'un système d'enceinte fossoyée tel qu'on en trouve dès la fin de l'Âge du Fer, et qui servait principalement à délimiter le parcellaire, parfois associé à une fonction drainante¹⁸.

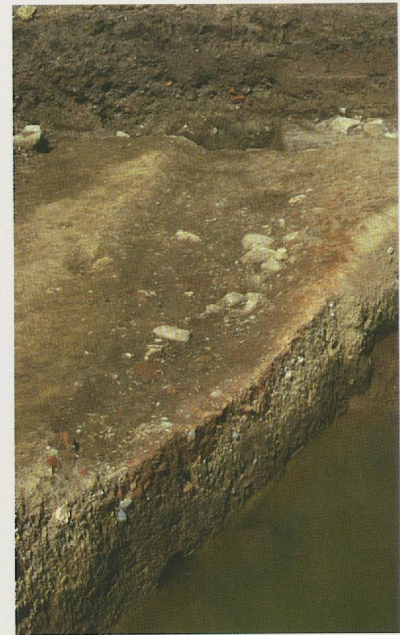


Fig. 16
Fossé ST1. Vue nord.

¹⁸ Ferdière 1988, t. 1, p. 119-120. Cf. également Alfonso/Blaizot (dir.) 2004, p. 31-36.



Fig. 17 (à g.)
Drain ST3 se jetant dans le puisard ST4 (au fond). Vue nord-ouest.

Fig. 18 (à dr.)
Villa du 2^e siècle. Angle nord-ouest de l'aile occidentale (M9-M10). Départ du drain ST6 lié à la base de la fondation circulaire. À gauche, le trou de poteau ST7 que l'on peut rattacher à une première phase de construction légère. Vue sud.

Toutefois, au vu de la nature humide du terrain – présence de nombreuses sources, nappe phréatique haute, matrice argileuse peu perméable, où, expérience faite au cours de la fouille, l'eau stagne longtemps – ces fossés ont vraisemblablement été construits pour drainer le site en vue de la construction des bâtiments.

Le fossé ST2, implanté dans le sens de la pente au nord des constructions, pouvait servir de fossé collecteur; il aboutissait sans doute au ruisseau, courant en contrebas, figurant encore sur un plan cadastral de 1723. Le drain ST6 lié à l'angle du second bâtiment pouvait servir à drainer les eaux des toits dans ce fossé collecteur. Quant au fossé ST1, sa direction générale laisse supposer qu'il pourrait aboutir au fossé ST2, bien que cette relation n'ait pas pu être établie.

Ce type de drainage (fossés parallèles aux courbes de niveaux aboutissant à un fossé plus important implanté dans le sens de la pente), a été reconnu sur les sites d'Yverdon-les-Bains VD¹⁹ et de Cuarny-En Essiex VD²⁰, par exemple.

Organisation de la villa

Les données de 1998 ont permis de préciser la nature et la chronologie de l'occupation du site de la villa du Buy. On distingue trois grandes phases successives, qui n'apparaissent pas sur le plan du 19^e siècle, même si le mobilier recueilli à cette époque couvrait toute la période du début du 1^{er} siècle au début du 3^e siècle de notre ère.

La première, datée de l'époque tardo-augustéenne, n'a laissé que des traces ténues d'une occupation constituée de constructions en matériaux périssables.

¹⁹ Fossés antérieurs à l'édification du rempart. Brunetti 2007, p. 37-49.

²⁰ En relation avec un bâtiment d'époque romaine. Nuoffer/Menna 2001, p. 120-127.

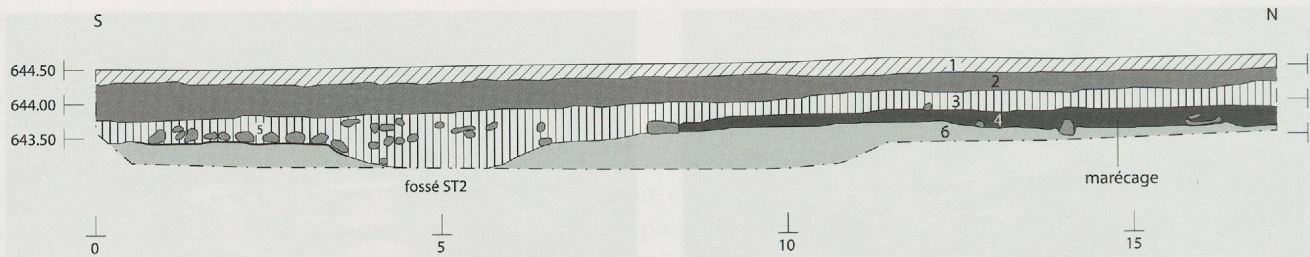


Fig. 19

Coupe stratigraphique dans le sondage 94, vue ouest.

- 1 Remblai moderne
- 2 Démolition romaine
- 3 Remblai: limon sablo-graveleux gris mêlé de cailloux, fragments de tuiles et céramique
- 4 Marécage: limon noir très organique
- 5 Empierrement bordant le sud du fossé ST2
- 6 Terrain naturel: limon argileux beige-ocre avec des cailloux.

Ensuite, au début de l'époque claudienne, un remaniement complet du site voit l'apparition d'un premier bâtiment maçonné (surface minimale de 230 m²) aménagé sur un important remblai. Au siècle suivant, une seconde demeure maçonnée d'orientation légèrement différente, sans doute plus monumentale (surface minimale de 600 m²), remplace le bâtiment du 1^{er} siècle.

La première phase d'occupation en matériaux légers est trop mal définie pour être analysée et le plan partiel esquissé par les quelques vestiges de murs du bâtiment du 1^{er} siècle ne permet pas de s'en faire une image précise.

Ainsi, nous aborderons uniquement l'analyse de l'organisation de la villa du 2^e siècle, pour laquelle une restitution de plan cohérente peut être proposée (fig. 20), même s'il n'est pas aisé de rattacher les vestiges découverts en 1998 à ceux de 1898²¹.

La pars urbana

La compilation des données issues des fouilles de 1898 et 1998 met en évidence les caractéristiques architecturales d'une demeure à péristyle de taille importante (90 m de façade), composée de trois corps d'habitation distribués autour d'une vaste cour centrale de 60 m de long sur 30 m de large, soit 1800 m², bordée d'un portique en U.

Le corps de bâtiment central, d'une largeur de 10 m, ferme la cour à l'est (fig. 20, A); il correspond vraisemblablement au corps d'habitation principal de la *pars urbana*, situé dans la partie supérieure du plateau et orienté face à la plaine. D'après les découvertes du siècle passé, ce secteur de la villa a livré la plus grande concentration de vestiges de l'ensemble du site²². En effet, ce bâtiment abritait une mosaïque, au minimum (cf. *infra*, Les mosaïques de Cheseaux, p. 47-50), probablement des thermes (des salles à hypocauste²³, des bassins et une «portion d'un grand mur circulaire»²⁴); les aménagements en étaient particulièrement soignés comme en témoigne la découverte de peintures murales²⁵.

On ne sait pas grand chose de l'organisation des thermes, si ce n'est que Troyon mentionne au sujet des vestiges du Buy que des «bains rasés à fleur de sol montraient leur ancienne distribution»²⁶.

La mosaïque carrée avec son décor central (dimensions: 11,20 m²) ornait peut-être l'une des pièces des thermes. On retrouve en effet ce type de pièce carrée avec décor centré en contexte thermal (*caldarium*, *tepidarium*, *frigidarium*), souvent en association avec une pièce allongée, à l'instar de ce que l'on voit dans les bains des

21 Le plan de 1898 n'est pas calé topographiquement.

22 Mellet 1899, p. 19.

23 Cornu 1879, p. 3.

24 Delessert de Mollins 1893, p. 5.

25 Drack 1950, p. 64-65

26 Troyon 1868, p. 516.

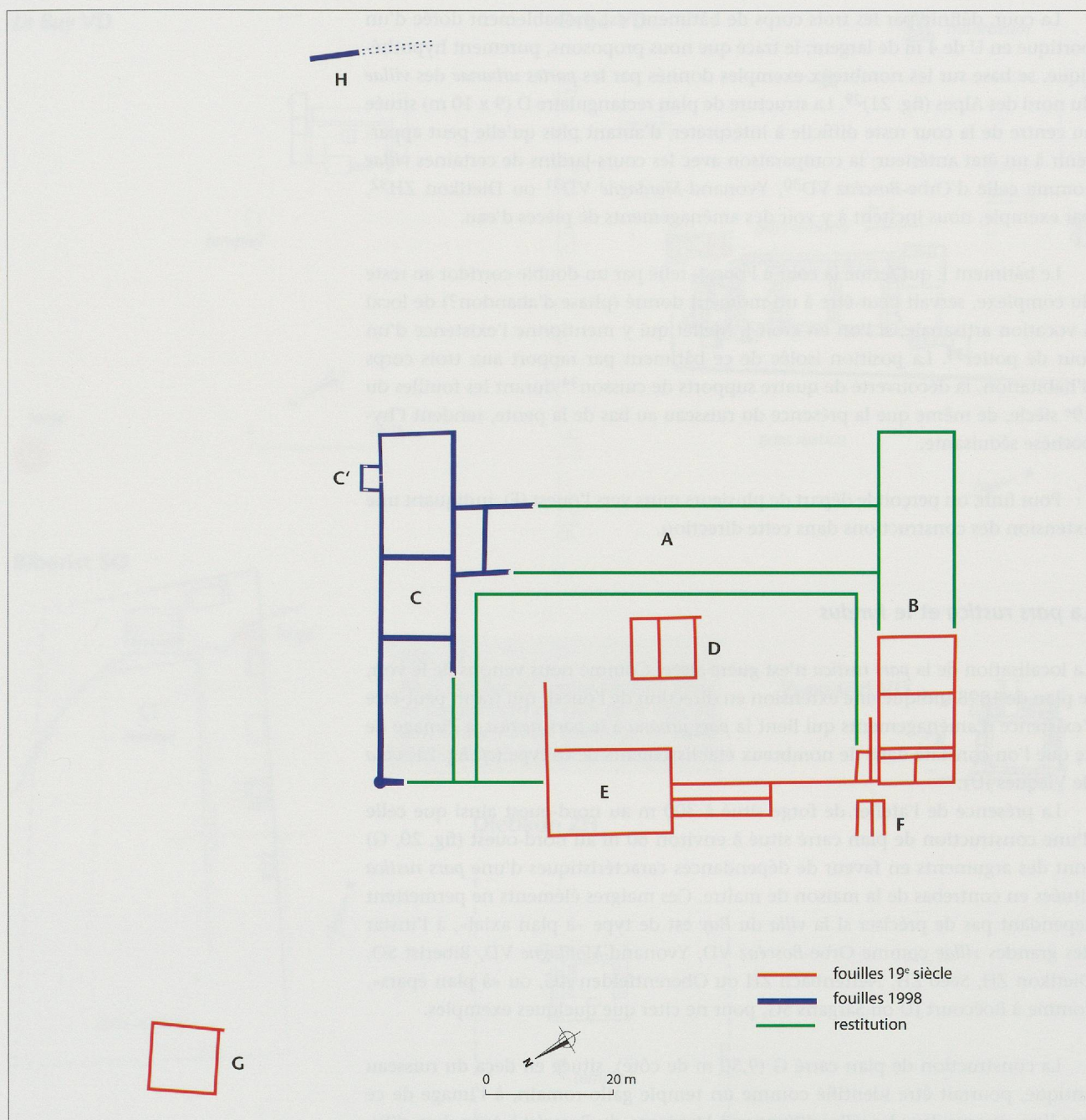


Fig. 20

Restitution du plan de la villa au 2^e siècle de notre ère.

villae d'Unterlunkhofen AG ou de Toffen BE²⁷. Dans le cas du Buy, où la mosaïque ne montre pas de trace d'un hypocauste, il pourrait s'agir d'un *frigidarium*.

Néanmoins, d'après les descriptions du 19^e siècle, une bordure plus large d'environ 30 cm entourait le pavement; dans ce cas, la mosaïque pouvait décorer une pièce de séjour.

L'aile méridionale B (11 m de largeur pour une longueur restituée de 54 m, soit environ 600 m²), avec des sols en *terrazzo* et en *opus spicatum* ainsi que des décors d'enduits peints, correspond probablement elle aussi à un corps d'habitation doté d'appartements, salles de réception et cuisine ou pièces de stockage de denrées. En effet, il semble que plusieurs *dolia* étaient entreposés dans ces pièces²⁸.

Quant à l'aile septentrionale C, l'absence de sol et d'éléments architecturaux empêche de préciser sa fonction: corps d'habitation, aile destinée aux activités domestiques et/ou artisanales? De même, on ne peut déterminer avec certitude la nature de la petite annexe C' de 12 m².

²⁷ Von Gonzenbach 1961, n° 127 II (*tepidarium*), p. 218-222 (Unterlunkhofen); n° 124 III (*frigidarium*), p. 215-216 (Toffen).

²⁸ Mellet 1899, p. 18.

La cour, définie par les trois corps de bâtiment, est probablement dotée d'un portique en U de 4 m de largeur; le tracé que nous proposons, purement hypothétique, se base sur les nombreux exemples donnés par les *partes urbanae* des *villae* du nord des Alpes (fig. 21)²⁹. La structure de plan rectangulaire D (9 x 10 m) située au centre de la cour reste difficile à interpréter, d'autant plus qu'elle peut appartenir à un état antérieur; la comparaison avec les cours-jardins de certaines *villae* comme celle d'Orbe-Boscéaz VD³⁰, Yvonand-Mordagne VD³¹ ou Dietikon ZH³², par exemple, nous incitent à y voir des aménagements de pièces d'eau.

Le bâtiment E qui ferme la cour à l'ouest, relié par un double corridor au reste du complexe, servait peut-être à un moment donné (phase d'abandon?) de local à vocation artisanale, si l'on en croit J. Mellet qui y mentionne l'existence d'un four de potier³³. La position isolée de ce bâtiment par rapport aux trois corps d'habitation, la découverte de quatre supports de cuisson³⁴ durant les fouilles du 19^e siècle, de même que la présence du ruisseau au bas de la pente, rendent l'hypothèse séduisante.

Pour finir, on perçoit le départ de plusieurs murs vers l'ouest (F), indiquant une extension des constructions dans cette direction.

La *pars rustica* et le *fundus*

La localisation de la *pars rustica* n'est guère aisée. Comme nous venons de le voir, le plan de 1898 indique une extension en direction de l'ouest, qui trahit peut-être l'existence d'aménagements qui lient la *pars urbana* à la *pars rustica*, à l'image de ce que l'on constate dans de nombreux établissements de ce type (cf. fig. 21, villa de Vicques JU).

La présence de l'atelier de forge situé à 300 m au nord-ouest ainsi que celle d'une construction de plan carré situé à environ 60 m au nord-ouest (fig. 20, G) sont des arguments en faveur de dépendances caractéristiques d'une *pars rustica* situées en contrebas de la maison de maître. Ces maigres éléments ne permettent cependant pas de préciser si la villa du Buy est de type «à plan axial», à l'instar des grandes *villae* comme Orbe-Boscéaz VD, Yvonand-Mordagne VD, Biberist SO, Dietikon ZH, Seeb ZH, Neftenbach ZH ou Oberentfelden AG, ou «à plan épars», comme à Boécourt JU ou Sargans SG, pour ne citer que quelques exemples.

La construction de plan carré G (9,50 m de côté), située en deça du ruisseau antique, pourrait être identifiée comme un temple gallo-romain, à l'image de ce que l'on observe dans les *villae* d'Yvonand-Mordagne, du Russalet à Avenches, d'Estavayer-le-Gibloux FR, de Neftenbach ZH, de Dietikon ZH, de Meikirch BE, de Rodersdorf SO ou encore de Vicques JU (cf. fig. 21). C'est de ce local que proviennent les deux vases entiers ornés trouvés en 1899 (cf. *infra*, Le mobilier, p. 35-37 et fig. 27 et 29, nos 31-32), autre indice éventuel d'un contexte culturel. L'hypothèse d'un édifice funéraire peut également être envisagée.

Remarquons enfin l'existence probable d'une citerne ou d'un château d'eau, si l'on en croit Troyon qui mentionne qu'il y avait «dans ce lieu une salle souterraine à laquelle aboutissait un grand aqueduc»³⁵.

Situé dans un endroit aujourd'hui encore à vocation agricole, l'établissement du Buy était sans doute au cœur d'un domaine, dont l'extension nous échappe. La demeure devait être proche de la voie qui reliait Vidy à Yverdon, à laquelle doit correspondre, *grosso modo*, l'axe actuel Prilly-Échallens-Yverdon. On peut ainsi imaginer que la route qui relie aujourd'hui Cheseaux à Morrens (cf. fig. 1) doit avoir un tracé quasi identique à celle qui desservait autrefois le domaine à partir de la voie principale située en contrebas³⁶.

29 Pour la France, cf. p. ex. Balmelle 2001, p. 131-133.

30 Luginbühl/Monnier/Dubois 2001, p. 34-36.

31 RHV 2003, p. 274.

32 Ebnöther 1995, p. 43-46, bassin 1a (10 x 6 m).

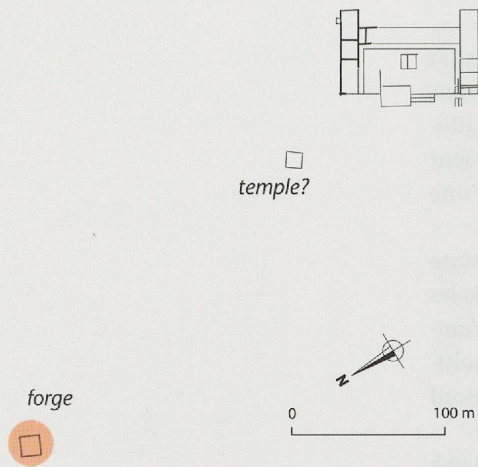
33 Mellet 1899, p. 17.

34 Musée Cantonal d'Archéologie et d'Histoire, nos inventaire 28945, 28948. Cf. *infra*, Le mobilier, p. 39 et fig. 30.

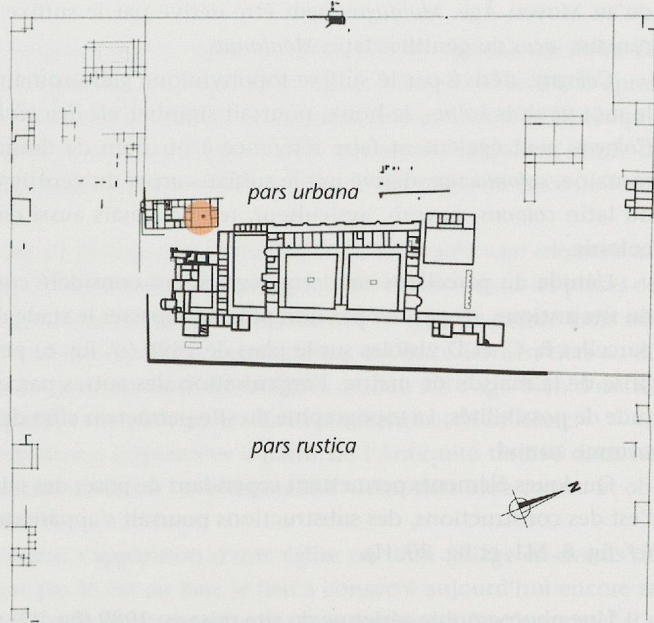
35 Troyon 1868, p. 516.

36 Mention d'un «Chemin Ferraz» allant de Cheseaux à Morrens (Viollier 1927, p. 425); cf. *infra*, Occupation du territoire, p. 53.

Le Buy VD



Orbe VD



Biberist SO

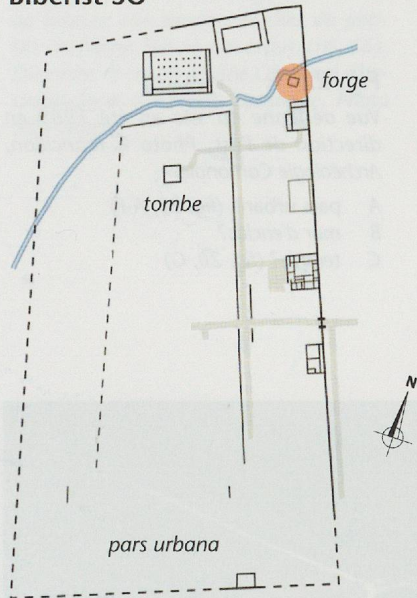
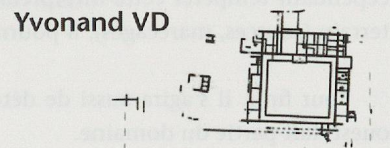
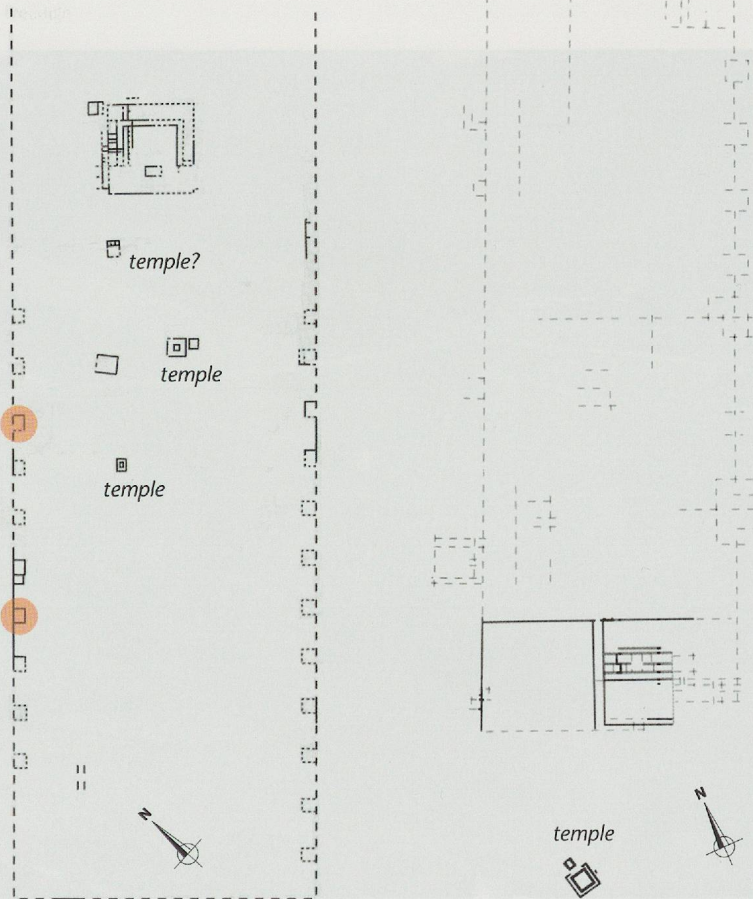


Fig. 21
Plans de villae de l'actuel territoire suisse en comparaison de celui de la villa du Buy. Échelle 1:5000. En orange, les zones d'activités métallurgiques reconnues.

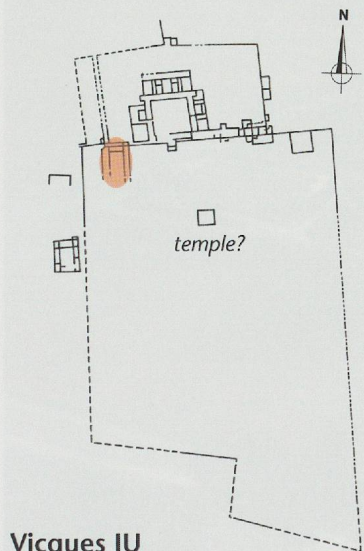
Yvonand VD



Dietikon ZH



Vicques JU



Les toponymes, *Montagny* à l'ouest et *Cologny* au sud, souvent considérés comme une réminiscence du site antique, peuvent remonter autant à l'Antiquité qu'au Moyen Âge. *Montagny* peut être dérivé par le suffixe toponymique gallo-romain *-acus* du gentilice latin *Montanius*.

Cologny, dérivé par le suffixe toponymique gallo-romain *-iako* ou *-iacus* et le mot gaulois *kolin-*, le houx, pourrait signifier «le lieu où il y a du houx». Mais *Cologny* peut également faire référence à un nom de domaine d'origine gallo-romaine, *coloniacum*, dérivé par le suffixe *-acum* du gentilice *Colonius*, qui vient du latin *colonus*, paysan, agriculteur, fermier, mais aussi colon, habitant d'une colonie.

L'étude du parcellaire moderne, également considéré comme une empreinte du site antique, ne permet pas non plus de dépasser le stade des hypothèses. Si les parcelles B, C, et D visibles sur le plan de 1898 (cf. fig. 6) peuvent rappeler l'emprise de la maison de maître, l'organisation des autres parcelles offre une multitude de possibilités. La topographie du site permet en effet des extensions au nord comme au sud.

Quelques éléments permettent cependant de poser des jalons. Quelque 60 m à l'est des constructions, des substructions pourrait s'apparenter à un mur d'enclos (cf. fig. 8, M1, et fig. 20, H).

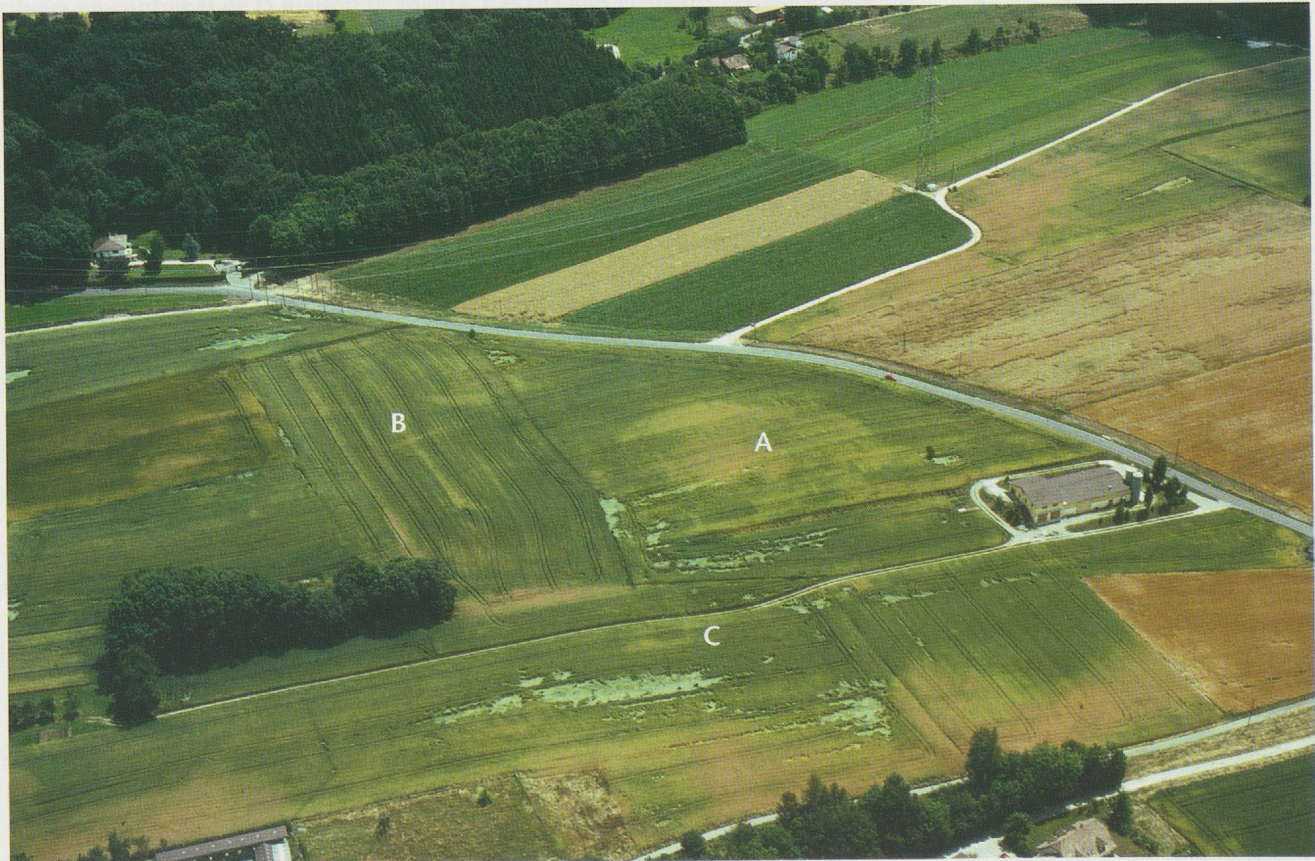
Une photographie aérienne du site prise en 1989 (fig. 22) montre des traces (B) qui pourraient être interprétées comme un mur d'enclos situé à environ 70 m au nord et environ 80 m à l'est des constructions de la *pars urbana* (fig. 22, A). Il faut cependant tempérer cette interprétation audacieuse, car vu la nature humide du terrain (sources, marécages), il pourrait également s'agir de drains modernes.

Pour finir, il s'agira aussi de déterminer si la forge, située à 300 m au nord-ouest, fait partie du domaine.

Fig. 22

Vue aérienne du site en été 1989 en direction de l'est. Photo F. Francillon, Archéologie Cantonale.

- A *pars urbana* (fig. 20, A-F)
- B mur d'enclos?
- C temple? (fig. 20, G)



Abandon de la villa

L'absence de revêtement argileux tardif ou de sigillée d'Argonne (cf. *infra*, Le mobilier, p. 35) suggère un abandon de la villa à la fin du 3^e siècle. D'après Jules Mellet, il y avait des «cendres et du charbon presque partout», mais l'on manque d'arguments pour parler d'un incendie généralisé qui aurait marqué la fin de la villa gallo-romaine. Par ailleurs, le mobilier recueilli ne porte pas de trace de feu.

Un bracelet en tôle de bronze orné d'incisions sur ses bords «qui entourait un gros fragment d'humérus»³⁷ a été retrouvé lors des fouilles de 1898 dans les pièces de l'aile méridionale de la demeure (fig. 23). On retrouve ce type de parure dans des sépultures de l'ouest et nord-ouest de la Suisse, datées des deux derniers tiers ou de la seconde moitié du 4^e siècle (cf. *infra*, Le mobilier, p. 35). S'il s'agit bien d'un tel bracelet, cela confirmerait l'abandon de la villa avant le milieu de ce siècle.

La présence de sépultures implantées à partir de l'Antiquité tardive dans les domaines romains abandonnés est un phénomène désormais bien connu et observé sur plusieurs sites³⁸.

Si certains sites voient l'apparition d'une église ou d'un village en-dessus de la demeure³⁹, tel n'est pas le cas au Buy; le lieu a conservé aujourd'hui encore sa vocation agricole, mais le site a été abandonné, peut-être au profit d'un autre? Il y a en effet non loin de la villa du Buy, au lieu dit *Petit Montilly* (commune de Morrens), une nécropole constituée d'une vingtaine de tombes en dalles ou creusées dans la molasse datées entre la fin du 6^e et le 7^e siècle⁴⁰.

Fig. 23

Bracelet de section rectangulaire en tôle de bronze aux bords entaillés de petites incisions sur le pourtour (n° 46). Diamètre: 8 cm. © Musée Cantonal d'Archéologie et d'Histoire, Lausanne. Photo Fibbi-Aeppli.

37 Mellet 1899, p. 17.

38 Dans les *villae* de Montreux VD-Baugy où le bâtiment central en ruines abritait au haut Moyen Âge une tombe en dalles contenant trois squelettes (Morel 1988), de Pully VD-Prieuré qui a livré une dizaine de tombes dans les décombres de la pièce en hémicycle (Reymond/Broillet-Ramjoué 2001), d'Yvonand VD où neuf inhumations ont été repérées dans les ruines de la *pars urbana* (Dubois/Paratte 2001), de Vallon FR où quatre tombes mérovingiennes étaient implantées dans les ruines de la demeure, l'une d'elles traversant la bordure de la mosaïque de la *venatio* (Fuchs/Saby 2002), de Biberist SO-Spitalhof qui a livré trois groupes de tombes du 7^e siècle (Schucany 2006), ou encore de Meikirch BE qui voit dès 700 une trentaine de tombes creusées dans les ruines de la villa (Suter et al. 2004).

39 Monnier 2002.

40 Haldimann/Steiner 1996, p. 153-174.



Le mobilier

Cécile Laurent

Éléments de datation

Les différentes interventions archéologiques réalisées sur le site du Buy ont permis de réunir un *corpus* céramique représentatif de l'occupation de la villa. Au Musée Cantonal d'Archéologie et d'Histoire de Lausanne, 171 numéros d'inventaire⁴¹ renvoient à des éléments céramiques qui ont été inventoriés comme provenant du Buy. La plupart, encore inédits, ont été recueillis dans le périmètre de la villa lors des fouilles du 19^e siècle et lors des campagnes de prospection effectuées entre 1984 et 1985. À cela s'ajoute le matériel récolté lors des fouilles de 1998.

Les trouvailles anciennes, telles qu'elles nous sont parvenues, ne sont pas stratifiées et semblent encore moins être le fruit d'un ramassage systématique ou exhaustif. Dès lors, seul le mobilier recueilli en 1998 permet de percevoir des horizons chronologiques distincts.

En raison de l'arasement des vestiges, la fouille de 1998 s'est limitée à une intervention rapide visant à suivre le tracé des murs; la céramique a donc été collectée de manière ponctuelle et toute tentative de comptage et de pourcentage s'avèrerait vaine. À l'instar de l'étude du mobilier céramique de la forge (*infra*, p. 98-113), la proximité géographique de la villa avec le vicus de Lousonna a conduit à utiliser prioritairement les références typologiques de ce site⁴², ou celles d'Avenches⁴³ en cas d'absence de parallèles lausannois.

Au vu de la relative simplicité stratigraphique du site – remblai d'installation dans lequel sont implantées les fondations des deux bâtiments maçonnés successifs, directement scellé par la couche de démolition –, le matériel céramique a été réparti en trois lots: construction du premier bâtiment maçonné, occupation/démolition de ce premier bâtiment, occupation/démolition de la villa.

Cependant, des éléments précoces nous incitent à imaginer une occupation antérieure à l'édification du premier bâtiment maçonné. En effet, deux fragments de coupes italiques de type Ha. 12 (fig. 24, n^{os} 1-2) ont été récoltés lors des fouilles récentes. Ils ne proviennent pas des couches de construction⁴⁴ mais cela peut s'expliquer par l'important arasement du site ou le bouleversement occasionné par les fouilles anciennes. Un fragment de céramique peinte du type Paunier 9-11 (fig. 24, n^o 3) se trouvait dans le remplissage d'un trou de poteau (ST7) qui peut suggérer une première phase précoce de construction légère⁴⁵. Enfin, un fragment d'assiette de type Ha. 2 (fig. 24, n^o 4) a été découvert en prospection⁴⁶ et une estampille (fig. 24, n^o 5) datant du dernier quart du 1^{er} siècle av. J.-C. a été repérée parmi le mobilier des fouilles du 19^e siècle.

La présence d'un établissement augustéen ou tardo-augustéen peut ainsi être envisagé. Cependant, nous en ignorons totalement la nature et l'aspect.

Le mobilier issu du remblai de construction fait remonter celle-ci peut-être au début de l'époque claudienne. Le seul ensemble céramique issu de ces niveaux (K 15993) a fourni quelques marqueurs précoces tels qu'un pot à épaule LS PG 7.3.4 (fig. 24, n^o 6) et un pot LS PG 7.1.3.b (fig. 24, n^o 7), tous deux à pâte grise. Si ces occurrences permettent de proposer une fourchette chronologique se situant dans la première moitié du 1^{er} siècle de notre ère, l'absence de céramique d'importation empêche la détermination d'un *terminus post quem* précis.

Le mobilier du premier édifice maçonné regroupe des ensembles issus du comblement des fossés et des drains, ainsi que des couches d'occupation/démolition du premier bâtiment. Le mobilier de cet horizon présente un faciès assez homogène, caractéristique de la deuxième moitié du 1^{er} siècle de notre ère. Les seuls éléments datables sont une imitation de coupe Drag. 27 (fig. 24, n^o 8)⁴⁷, des sigillées

Abréviations utilisées pour les catégories de céramique

AMP	amphore
CRU	cruche
MIC	revêtement micacé
MOR	mortier
PARFIN	parois fines
PC	pâte claire
PG	pâte grise
PGTN	pâte grise/ <i>terra nigra</i>
RA	revêtement argileux
RA mat	revêtement argileux mat
TC	terre cuite
TS	terre sigillée
TS Centre	terre sigillée de Gaule centrale
TS Est	terre sigillée de Gaule de l'Est
TS Sud	terre sigillée de Gaule méridionale
TSI	terre sigillée de production locale ou régionale («imitations»)
TSL	terre sigillée lisse
TSO	terre sigillée ornée

41 Treize d'entre eux sont malheureusement introuvables.

42 Luginbühl/Schneiter 1999.

43 Castella/Meylan Krause 1994.

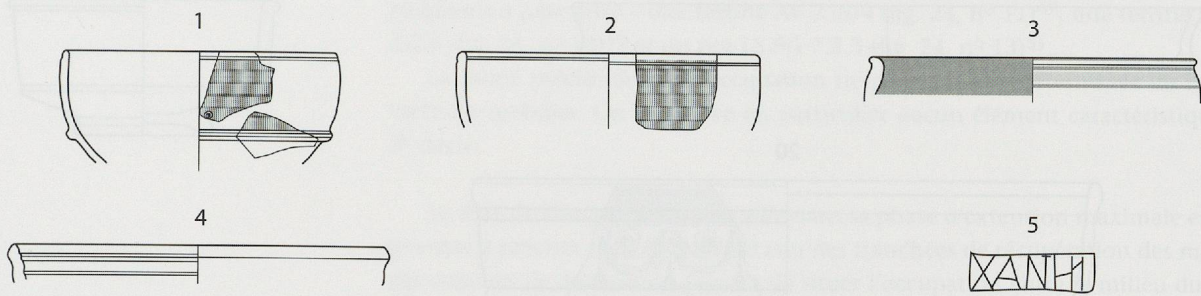
44 L'un d'eux provient du dégagement du M18 (rattaché à la villa des 2^e-3^e siècles), l'autre du vrac général.

45 En raison de la stratégie de fouille, il n'a pas été possible de caractériser cette occupation.

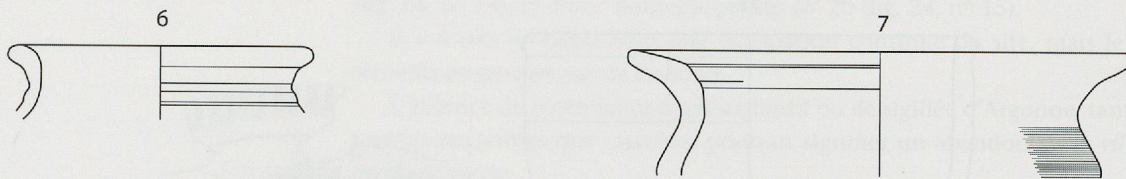
46 Découverte faite par Elsa Mouquin en 2004.

47 Dégagement du mur M19.

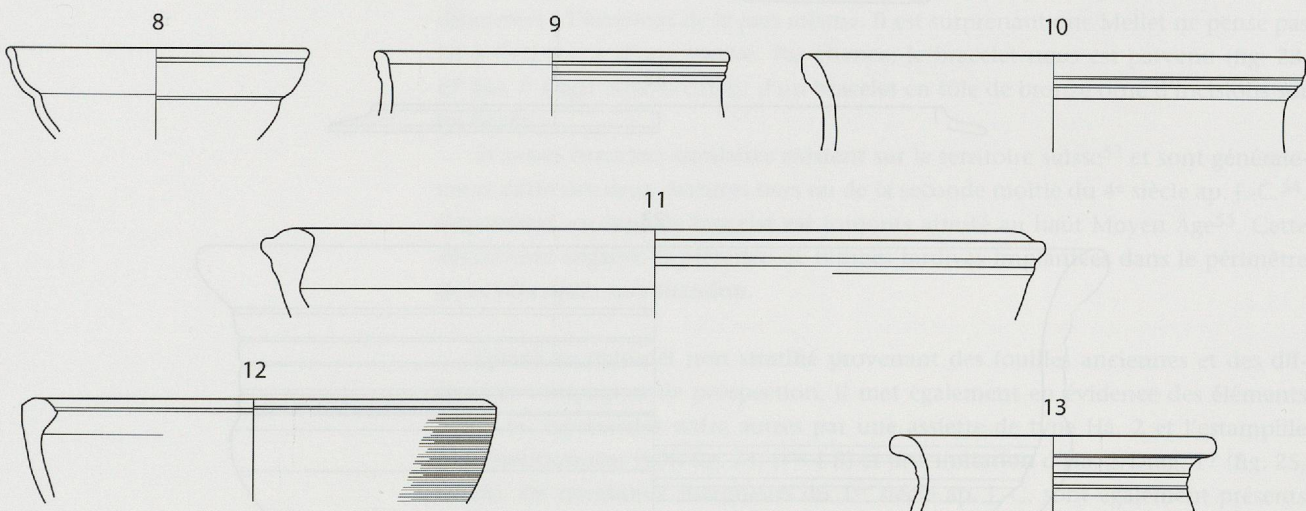
Éléments précoces



Construction du premier bâtiment



Occupation du premier bâtiment



Occupation du second bâtiment

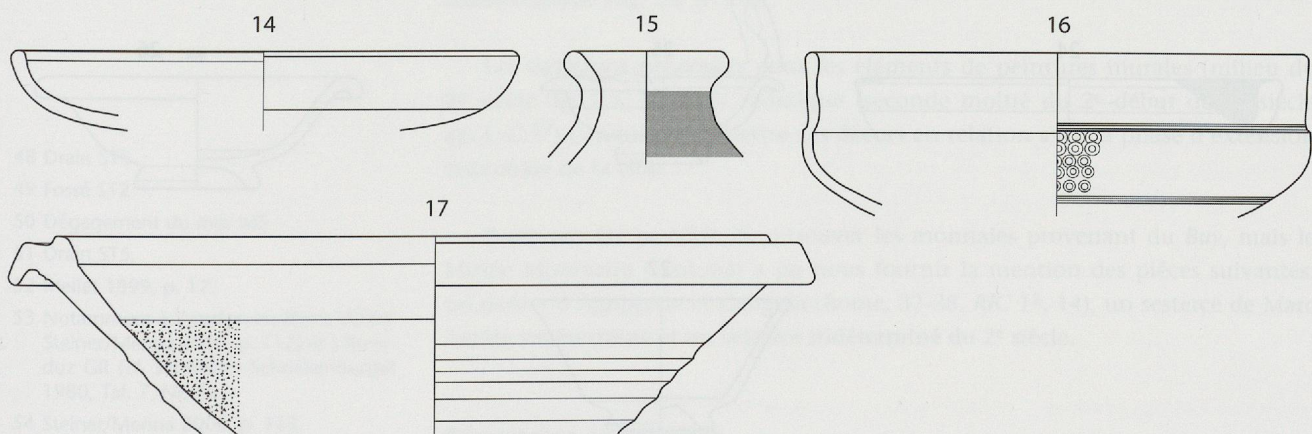


Fig. 24. La céramique

1-2 et 4-5 : TS italique ; 3 : céramique peinte ; 6-7 : pâte grise ; 8-10 : TSI ; 11-13 : pâte grise ; 14 : TS lisse ; 15 : céramique peinte ; 16 : revêt. argileux ; 17 : mortier.

Échelle 1:3 (estampille : 1:1)

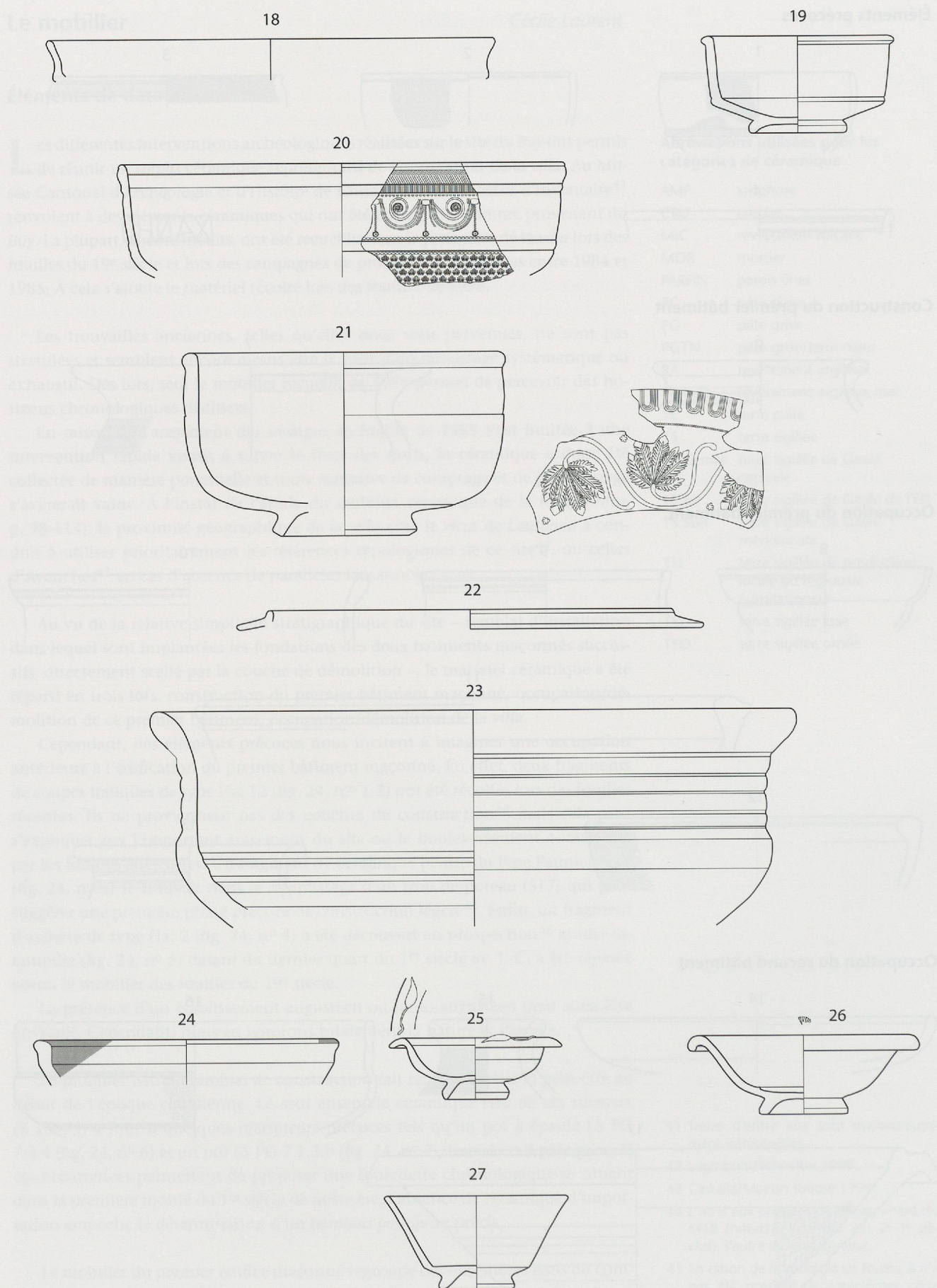


Fig. 25. La céramique

18 : TS italique ; 19 : TS lisse Gaule méridionale ; 20-21 : TS ornée ; 22 : TS lisse Gaule centrale ;
23 : pâte grise ; 24 : plat à engobe interne ; 25-27 : TS lisse Gaule méridionale.

Échelle 1:3

Fig. 27

Villa du Buy, plan de la phase d'extension maximale (cf. fig. 21). Localisation des fouilles anciennes et récentes. L'échelle est de 1:1000. Les fouilles anciennes sont indiquées en rouge et les fouilles récentes en bleu.

de production régionale – deux bols Drack 21 (fig. 24, n^{os} 9-10)⁴⁸ – et quelques récipients à pâte grise – une terrine AV 235/4 (fig. 24, n^o 11)⁴⁹, une terrine LS PG 2.2.6 (fig. 24, n^o 12)⁵⁰ et un pot LS PG 7.2.3 (fig. 24, n^o 13)⁵¹.

La durée précise de cette occupation ne peut pas être déterminée vu la pauvreté du mobilier. On ne relève en particulier aucun élément caractéristique du 2^e siècle.

La date de construction de la villa dans sa phase d'extension maximale est impossible à préciser mais le matériel issu des tranchées de récupération des murs et des couches de démolition permet de situer l'occupation entre le milieu du 2^e et le 3^e siècle de notre ère. Les différents ensembles qui constituent cet horizon sont caractérisés par la présence de revêtement argileux, notamment un bol AV 181 (fig. 24, n^o 16) et un mortier AV 379 (fig. 24, n^o 17), de sigillées de Gaule de l'Est (fig. 24, n^o 14), et d'une bouteille peinte AV 20 (fig. 24, n^o 15).

Il y a très probablement une occupation continue du site, mais le mobilier recueilli ne permet pas de l'assurer.

L'absence de revêtement argileux tardif ou de sigillée d'Argonne, tant dans les fouilles anciennes que récentes, pourrait signifier un abandon de la villa vers la fin du 3^e siècle.

Concernant l'abandon de la villa, Mellet fait mention d'«un bracelet formé d'une fine bande de bronze ornée de petits traits, qui entourait un gros fragment d'humérus»⁵², découvert à l'intérieur de la *pars urbana*. Il est surprenant que Mellet ne pense pas ici à l'existence d'une tombe. Par chance, le bracelet nous est parvenu (fig. 23, n^o 46). Il s'agit effectivement d'un bracelet en tôle de bronze orné d'incisions sur les bords.

D'autres bracelets similaires existent sur le territoire suisse⁵³ et sont généralement datés des deux derniers tiers ou de la seconde moitié du 4^e siècle ap. J.-C.⁵⁴. Cependant, ce type de bracelet est toujours attesté au haut Moyen Âge⁵⁵. Cette découverte suggère la présence de tombes tardives implantées dans le périmètre de la villa après son abandon.

Quant au matériel non stratifié provenant des fouilles anciennes et des différentes campagnes de prospection, il met également en évidence des éléments précoces, représentés entre autres par une assiette de type Ha. 2 et l'estampille déjà mentionnées (voir fig. 24, n^{os} 4-5) et une imitation d'Ha. 2/Drag. 17 (fig. 25, n^o 18). De nombreux marqueurs du 1^{er} siècle ap. J.-C. sont également présents (fig. 25, n^{os} 19-24), ainsi que des éléments remontant aux 2^e et 3^e siècles de notre ère (fig. 25-26, n^{os} 25-29). Mis à part le bracelet cité ci-dessus, les individus les plus tardifs reconnus sont un bol Lamboglia 2/37 (fig. 26, n^o 30) et le bol AV 181 susmentionné (fig. 24, n^o 16).

Les datations proposées pour les éléments de peintures murales (milieu du 2^e siècle ap. J.-C.⁵⁶) et la mosaïque (seconde moitié du 2^e–début du 3^e siècle ap. J.-C.⁵⁷) conduisent à mettre ces décors en relation avec la phase d'extension maximale de la villa.

Il n'a pas été possible de retrouver les monnaies provenant du Buy, mais le Musée Monétaire Cantonal a pu nous fournir la mention des pièces suivantes: un denier d'Agrippine et Caligula (Rome, 37-38, RIC 12, 14), un sesterce de Marc Aurèle indéterminé et un sesterce indéterminé du 2^e siècle.

Répertoire et activités

Dans le mobilier des fouilles anciennes, deux pièces en céramique, d'une qualité remarquable, sont à signaler. Il s'agit d'une cruche imitant le type Hermet 15,

48 Drain ST5.

49 Fossé ST2.

50 Dégagement du mur M5.

51 Drain ST5.

52 Mellet 1899, p. 17.

53 Notamment à Yverdon-les-Bains VD (cf. Steiner/Menna 2000, p. 112) et à Bonaduz GR (cf. Schneider-Schneckenburger 1980, Taf. 7, Nr. 4).

54 Steiner/Menna 2000, p. 113.

55 Wührer 2000, S. 52, Abb. 40.

56 Drack 1950, p. 64.

57 Cf. *infra*, Les mosaïques de Cheseaux, p. 50.

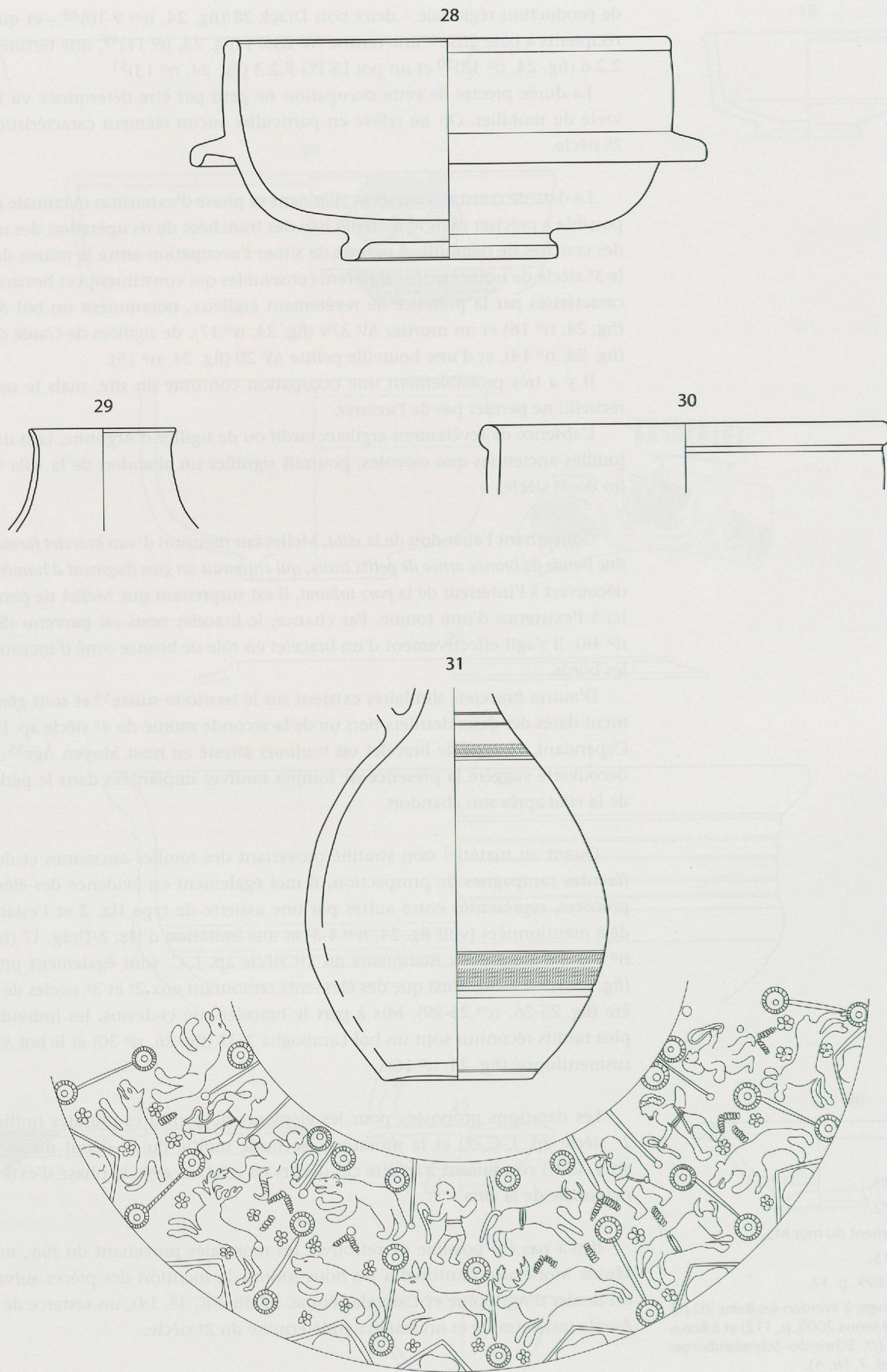


Fig. 26. La céramique

28 : TS lisse ; 29-31 : revêt. argileux.

Échelle 1:3

Fig. 27

Vaisselle fine régionale: Cruche ovoïde à revêtement argileux (n° 31). Hauteur conservée: 18,6 cm. © Musée Cantonal d'Archéologie et d'Histoire, Lausanne. Photo Fibbi-Aeppli.



produite selon toute vraisemblance à Berne-Enge, illustrant une *venatio* (fig. 26-27, n° 31)⁵⁸ et d'un grand gobelet Déchelette 72 de Gaule du Centre (fig. 28-29, n° 32) sur lequel sont représentés Hercule, l'Abondance et Laocoon. Ces deux vases firent couler beaucoup d'encre dès leur découverte⁵⁹. D'après les indications de J. Mellet⁶⁰, ils proviennent du local de plan carré situé en contrebas de la *pars urbana* et interprété comme un temple⁶¹. La qualité de ces pièces et leur état de conservation pourraient être des indices supplémentaires de ce contexte culturel.

Toujours d'après les explications de Jules Mellet, il semble que plusieurs *dolia* (fig. 28, n° 33) étaient entreposés dans l'aile méridionale de la *pars urbana*, suggérant le stockage de denrées à cet endroit. De fait, ce bâtiment a pu abriter une cuisine, l'auteur y décrivant encore de nombreux fragments de céramique, dont des marmites tripodes (fig. 28, n° 34), fragments d'assiettes, cruches, jattes, bols et amphores. La céramique de table (assiettes, coupes, bols et gobelets) comme les récipients destinés à la préparation et la cuisson des aliments sont bien représentés eux aussi dans la céramique issue des fouilles anciennes (pot et faïsselle: fig. 30, nos 37-38).

Relevons également la présence d'une dizaine de mortiers (fig. 28 et 30, nos 35-36 et fig. 31, nos 9-16) déposés au Musée, mais aucun indice ne précise leur provenance exacte au sein de l'édifice⁶².

Tant dans le matériel céramique que parmi le mobilier métallique, des éléments attestent l'aisance des propriétaires de la *villa*; au-delà de la présence de mosaïques, de thermes, de peintures murales, et dans une moindre mesure, des nombreux fragments de céramique d'importation (env. 30% de l'ensemble du mobilier), nous pouvons également relever une riche vaisselle de bronze (fig. 32-33, nos 47-48).

58 Ettlinger/Roth-Rubi 1979, p. 72.

59 Delessert de Mollins 1893; ASA, 1903, p. 86-87.

60 Mellet 1899, p. 17.

61 Cf. *supra*, Organisation de la *villa*, p. 28.

62 Delessert de Mollins 1893.

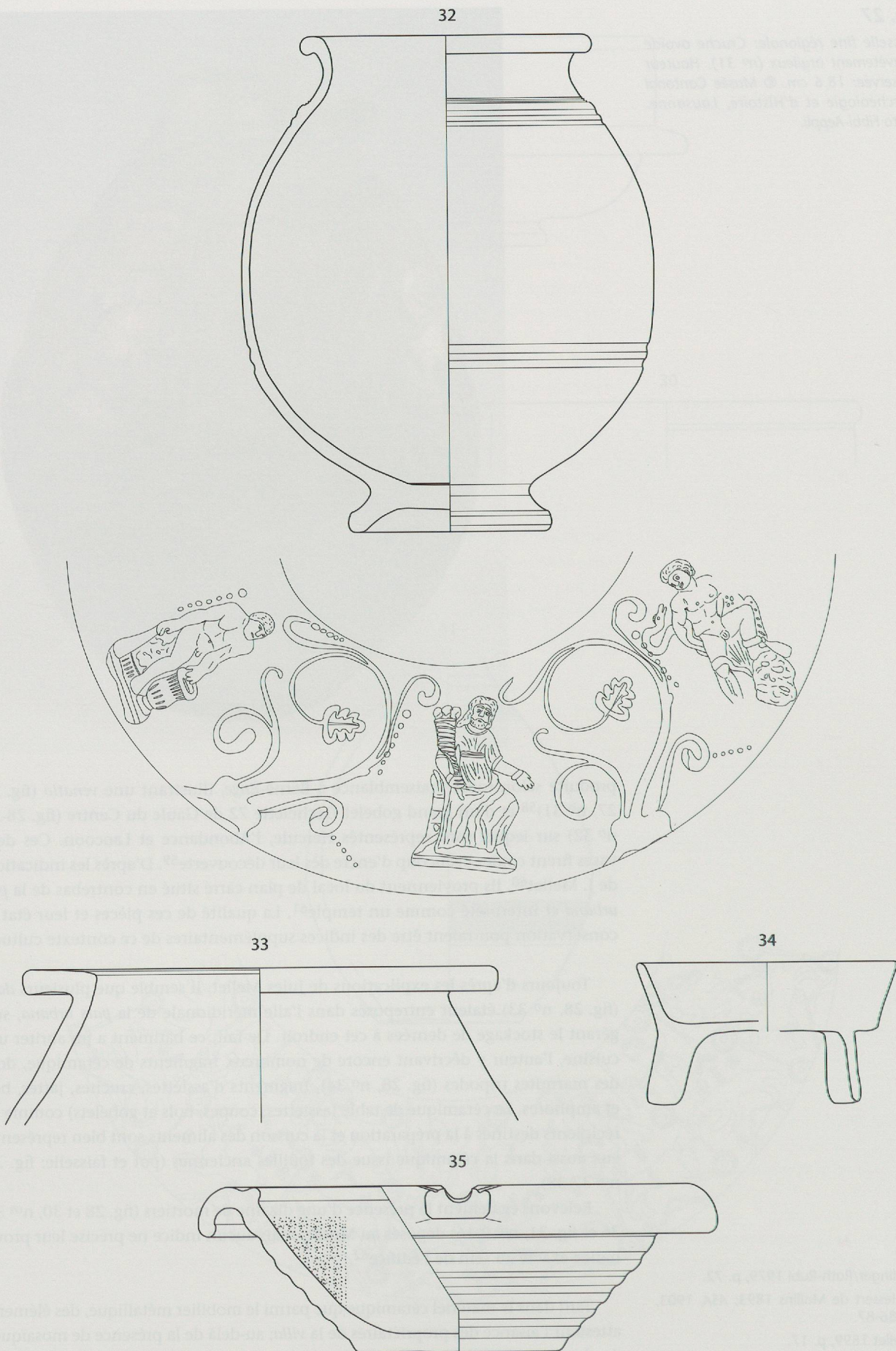


Fig. 28. La céramique

32 : TS ornée ; 33-34 : pâte grise ; 35 : mortier.

Échelle 1:3

Fig. 29

Vaisselle fine importée: pot ovoïde en terre sigillée de Gaule centrale (n° 32). Hauteur: 25 cm. © Musée Cantonal d'Archéologie et d'Histoire, Lausanne. Photo Fibbi-Aeppli.



Les éléments de décor et luminaires, illustrés par plusieurs lampes à huile⁶³ (fig. 30, n° 45) et une lampe à suif⁶⁴ en fer, sont également bien représentés.

La partie réservée à l'exploitation n'étant pas connue, nous ignorons quelles activités étaient pratiquées au sein de la *villa*, mais divers objets issus des fouilles anciennes fournissent quelques indices. Une grande cloche destinée au bétail (fig. 35, n° 51), et des forces (fig. 34, n° 52) évoquent sans doute l'élevage. L'étude des ossements n'a pas été réalisée, ce qui empêche tout témoignage du type de production et de consommation. La présence d'une faisselle (fig. 30, n° 38) indique du moins que l'on fabriquait du fromage.

En ce qui concerne les activités artisanales à proprement parler, le travail du textile à cet endroit ne laisse pas de doute: peigne à carder (n° 50), pesons (n° 44) et aiguilles (n° 49) attestent la présence d'un atelier de tissage au sein cette *villa* (fig. 34).

Les supports de cuisson (fig. 30, nos 39-42) découverts lors des fouilles anciennes et récentes sur le territoire de la *villa* du Buy témoignent de l'existence d'un atelier de potier au sein de cette propriété⁶⁵. L'artisanat céramique est en effet bien attesté dans plusieurs autres *villae rusticae* en Suisse. C'est le cas notamment à Vicques JU⁶⁶ et Seeb ZH⁶⁷. Cependant, «leurs productions ont surtout été destinées à une consommation autarcique ou, au mieux, à un marché micro-régional (*habitats alentours*)»⁶⁸. Il en est sans doute de même pour la *villa* romaine du Buy.

Enfin, la présence d'un fléau de balance (fig. 36, n° 53) témoigne peut-être d'activités commerciales au sein de la *villa*.

63 Inv. 28916, 28917, 28918, 28919, 28920, 28921, 28922.

64 Inv. 28879.

65 Cf. *supra*, Organisation de la *villa*, p. 28.

66 Luginbühl 2001, p. 330.

67 Drack 1990.

68 Luginbühl 2001, p. 330.

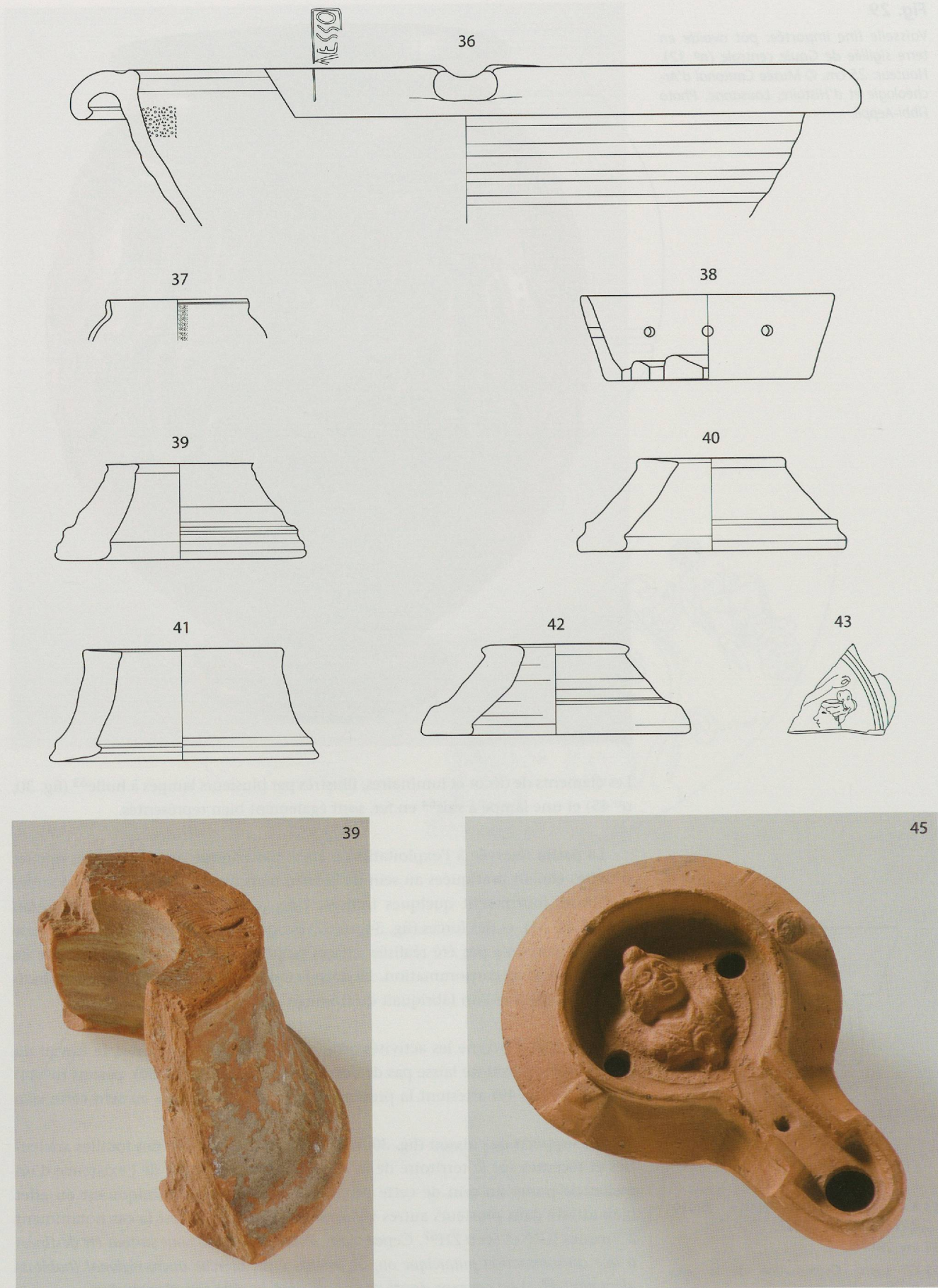


Fig. 30. La céramique et la terre cuite

36 : mortier ; 37 : parois fines ; 38 : faisselle ; 39-42 : supports de cuisson ; 43 : médaillon en pâte blanche ; 45 : lampe en terre cuite (longueur 11,3 cm). © Musée Cantonal d'Archéologie et d'Histoire, Lausanne. Photos Fibbi-Aeppli.

Échelle 1:3 (dessins)

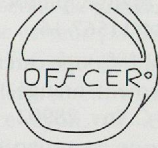
TS italique

1

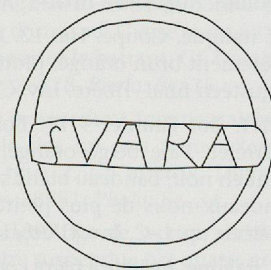


TS Gaule méridionale

2

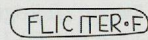


3



TS Gaule centrale

4



5

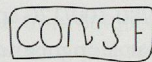


6



TSI

7

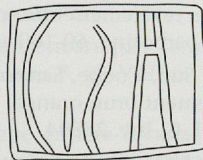


8

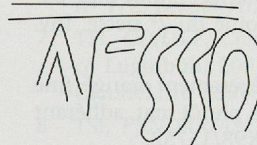


Mortiers pâte claire

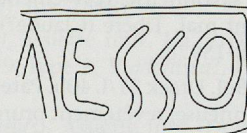
9



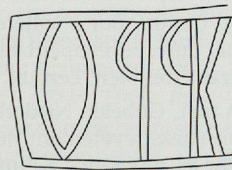
10



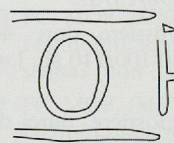
11



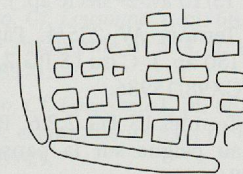
12



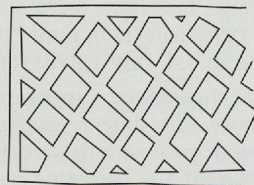
13



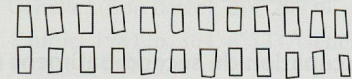
14



15

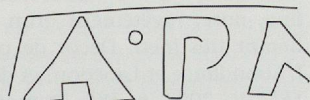


16



Amphores

17



18

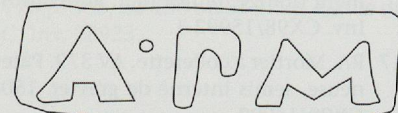


Fig. 31. La céramique. Les estampilles

Échelle 1:1

Catalogue

Éléments précoces (fig. 24)

- 1 TSL italique. Coupe. Ha. 12. Pâte beige, fine, dure; revêtement brun-orange, plutôt mat, adhérent bien; décor de guillochis et volute. Augustéen final-Tibère. Inv. CX98/15978.
- 2 TSL italique. Coupe. Ha. 12. Pâte beige, fine, savonneuse; revêtement brun orangé, plutôt mat, adhérent plutôt mal. Augustéen final-Tibère. Inv. CX98/15973-1.
- 3 PEINT. Bol Paunier 9-11. Bol hémisphérique à lèvres en bourrelet. Pâte beige orangé, fine, savonneuse. Intérieur peint en noir, bandeau blanc sur la panse inscrit entre deux bandeaux noirs de plus petites tailles. Auguste-milieu du 1^{er} siècle ap. J.-C. Inv. CX98/15991.
- 4 TSL italique. Assiette à paroi convexe/concave Ha. 2. Pâte beige orangé, fine, savonneuse; revêtement brun orangé, mat, adhérent mal. 15 av.-20 ap. J.-C. Trouv. de prospection.
- 5 TSL italique. Coupe. Ind. Estampille: XANTHI: (Atei) Xanthi. Cf. Hofmann 1985, 3 n° 57.78. Arezzo, 25-1 av. J.-C. Inv. 28889.

Remblai de construction (fig. 24)

- 6 PG. Pot. Approx. LS 7.3.4. Pâte grise, grossière, dure. -10-10/20 ap. J.-C. Inv. CX98/15993.
- 7 PG. Pot. LS PG 7.1.3.b. Pâte grise, grossière, dure; décor au peigne sur la panse. -40/-20 av.-10/20 ap. J.-C. Inv. CX98/15993.

Occupation du premier bâtiment maçonné (fig. 24)

- 8 TSI. Coupe. Imit. Drag. 27. Pâte beige légèrement orangée, fine, savonneuse; revêtement brun orangé, plutôt mat, adhérent mal. Tibère (Claude?)-1^{ère} moitié du 2^e siècle. Inv. CX98/15978.
- 9 TSI. Bol. Drack 21/L 40b. Pâte beige légèrement orangé, fine savonneuse, revêtement brun orangé, plutôt mat, adhérent mal. 15/10 av.-70/80 ap. J.-C. Inv. CX98/15752.
- 10 TSI. Bol. Drack 21/L 40c. Pâte beige légèrement orangé, fine savonneuse, revêtement brun orangé, plutôt mat, adhérent mal. 15/10 av.-2^e siècle ap. J.-C. Inv. CX98/15752.
- 11 PG. Terrine. AV 235/4. Pâte grise, grossière, dure. 40-120/150 ap. J.-C ou LS PG 2.2.7.b: 70/80-100/110 ap. J.-C. Inv. CX98/15986.
- 12 PG. Terrine. LS PG 2.2.6. Pâte grise, grossière, dure; décor au peigne sur la panse. 40/50-70/80 ap. J.-C. Inv. CX98/15989.
- 13 PG. Pot. LS PG 7.2.3. Pâte grise, mi-fine, savonneuse. 70/80-2^e siècle ap. J.-C. Inv. CX98/15752.

Occupation du second bâtiment (fig. 24)

- 14 TSL Est. Assiette. Drag. 32. Pâte très orangée, fine, dure; revêtement brun-orange, plutôt mat, adhérent très bien. Fin 2^e-3^e siècle. Inv. CX98/15980.
- 15 PEINT. Bouteille. AV 20. Pâte beige orangé, fine, savonneuse. Bandeau lie-de-vin sur le col. 70-3^e siècle ap. J.-C. Inv. CX98/15992-2.
- 16 RA. Bol. AV 181. Pâte beige orangé, fine, savonneuse, revêtement orangé, plutôt mat, adhérent mal. 180/200-250/300. Inv. CX98/15992-1.
- 17 RA. Mortier à collerette. AV 379. Pâte beige clair, fine savonneuse, semis interne de gravier. 150-3^e siècle ap. J.-C. Inv. CX98/15992.

Matériel non stratifié (fig. 23, 25-30 et 32-36)

- 18 TSI. Assiette à paroi convexe/concave. Imit. Ha. 2/Drag. 17/L.2. Pâte beige orangé, fine, assez savonneuse; revêtement brun orangé, plutôt mat, adhérent mal. 1/10-Néron. Inv. CBY84/11567-16.
- 19 TSL Sud. Coupe carénée. Ritt. 9. Pâte beige rose, fine, dure; revêtement orangé, plutôt brillant, adhérent bien. 20-70 ap. J.-C. Inv. 28902.
- 20 TSO Sud. Drag. 29 b. Pâte brun clair orangé, fine, dure; revêtement brun orange, brillant adhérent très bien. Décor moulé de guillochis, festons et imbrications verticales de pointes de flèches. Graufesenque. 40-80 ap. J.-C. Inv. 28904.
- 21 TSO Centre. Bol hémisphérique. Drag. 37. Pâte brun-orangé, fine, dure, revêtement brun orangé, brillant, adhérent bien. Décor de rangs d'oves, lignes perlées et feuilles réfléchies. Décor: cf. Rogers 1999: *Lactucissa*, 145-170 ou *Patermus II*. Lezoux. 160-180 ap. J.-C. Inv. 28908.
- 22 TSL Centre. Bol hémisphérique à collerette droite Ritt. 12. Pâte beige orangé, fine, plutôt savonneuse; revêtement brun orangé, peu brillant, adhérent bien. 20-70 ap. J.-C. Inv. CBY84/11567-7.
- 23 PGTN. Bol. AV 139/2. Pâte grise, fine, savonneuse, surface externe noire, lissée, fumigée, brillante, très écaillée et altérée. 70/80-100/120 ap. J.-C. Inv. 28986.
- 24 EIR. Plat à engobe interne. LS EIR 1.2.9. Pâte beige clair orangé, plutôt fine, savonneuse; revêtement interne marron bordeaux, plutôt mat, adhérent bien. 10/20-40/50 ap. J.-C. Trouvaille de prospection.
- 25 TSL Sud. Coupe. Drag. 35 (service A). Pâte brun rouge, fine, dure; revêtement brun orangé adhérent bien. Feuilles d'eau à la barbotine. 60-160 ap. J.-C. Inv. 28910.
- 26 TSL Sud. Coupe. Service F. Pâte brun rouge, fine, dure; revêtement brun orangé, très brillant, adhérent bien. 90-150 ap. J.-C. Inv. 28894.
- 27 TSL Sud. Coupe tronconique. Drag. 33. Pâte beige clair, fine, dure; revêtement brun orangé, brillant, adhérent bien. 30-140 ap. J.-C. Inv. 28911.
- 28 TSL Centre. Bol à collerette. Drag. 38. Pâte beige orangé, fine, dure; revêtement brun clair orangé, très brillant, adhérent très bien. Lezoux. 2^e siècle ap. J.-C. Inv. 28906.
- 29 RA mat. Gobelet. Niederbieber 33. Pâte gris-beige, fine, savonneuse, revêtement hétérogène, allant du brun à l'extérieur au gris foncé à l'intérieur, mat, adhérent mal. Cf. LS RA 6.2.6. 100/110-250 ap. J.-C. Inv. 29019 g.
- 30 RA. Bol hémisphérique. Lamboglia 2/37. Pâte brun clair à rouge, fine, dure; revêtement brun-rouge à noir par endroit à l'intérieur (feu), plutôt mat, adhérent bien. Fin 2^e-3^e siècle ap. J.-C. Inv. CBY85/11569-6.
- 31 TSO helvétique. Cruche ovoïde. Imit. Hermet 15. Pâte brun foncé, fine, dure; revêtement brun, mat, adhérent bien; décor de guillochis de part et d'autre d'un important bandeau figuratif à la barbotine représentant sans doute une scène de venatio ou les jeux du cirque. Berne-Enge. Cf. Ettlinger/Roth-Rubi 1979. 2^e-milieu du 3^e siècle ap. J.-C. Inv. 28912. Photo: fig. 27.
- 32 TS Centre. Pot ovoïde. Déch. 72. Pâte beige-orange clair, fine, dure; revêtement brun orangé, plutôt brillant, adhérent très bien. Décor de personnages moulé (Hercule, L'Abondance et Laocoon) et de rinceaux à la barbotine. Cf. SFECAG 2003, p. 185. 2^e-moitié du 3^e siècle ap. J.-C. Inv. 29045. Photo: fig. 29.
- 33 PG. *Dolium*. AV 3/1. Pâte grise à dégraissant siliceux (quartz?), mi-fine, dure. 1-250 ap. J.-C. Inv. 28970.

- 34 PG. Marmite tripode à panse tronconique sans lèvre détachée. Pâte grise, mi-fine, sableuse. Inv. 29019-1.
- 35 PC, MOR. Mortier à collerette. LS MOR. 3.3.2.b. Pâte brun orangé, mi-fine, dure, semis interne de gravier et chamotte. 50/60-70/80 et 100/110-250 ap. J.-C. Inv. 28929.
- 36 PC, MOR. Mortier à collerette. Cf. approx. LS MOR 3.3.2.a. Pâte beige orangé, mi-fine, dure, semis de gravier interne. Estampille de part et d'autre du bec verseur: *[M]ESSO*, cf. LS n°534, p. 172. 100/110-70/180 ap. J.-C. Inv. 28943.
- 37 PARFIN. Pot à col cintré et lèvre légèrement inclinée vers l'extérieur, moulurée. Provenance Lyon. Cf. Grataloup 1988, type XXXIIIb. Pâte beige clair, fine, savonneuse, calcaire; engobe marron foncé, mat, adhérent plutôt mal; sablage à l'extérieur. 20/30-100/110 ap. J.-C. Inv. 29019.
- 38 PC. Faisselle. Cf. approx. AV 383/2 Pâte beige brun, fine, savonneuse. Inv. 28914.
- 39 TC. Support de cuisson de forme tronconique. Pâte rouge orangé, grossière, dure (contenant quelques nodules de chamotte et petits gravier). Cf. approx. Luginbühl 2001, fig. VI.25, n° 8, p. 339. Inv. 28945. *Photo: fig. 30.*
- 40 TC. Support de cuisson de forme tronconique. Pâte rouge orangé, grossière, dure (contenant quelques nodules de chamotte). Cf. approx. Luginbühl 2001, fig. VI.25, n° 8, p. 339. Inv. 28947.
- 41 TC. Support de cuisson de forme tronconique. Pâte rouge orangé, grossière, dure contenant quelques nodules de chamotte et petits gravier. Inv. 28948.
- 42 TC. Support de cuisson de forme tronconique. Pâte rouge orangé, grossière, dure (contenant quelques nodules de chamotte et de petits graviers). Cf. approx. Luginbühl 2001, fig. VI. 25, n° 8, p. 339. Inv. CX98/15973.
- 43 TC. Médaillon d'applique circulaire. Pâte beige-blanc, fine, dure, calcaire; décor de jeune femme dansant entourée de quatre cercles concentriques. Inv. 28937.
- 44 TC. Peson de section circulaire tronconique. Terre rouge, grossière, savonneuse. Cf. *Lousonna* 7, pl. VIII, n° 72. Inv. 28915. *Photo: fig. 34.*
- 45 TC. Lampe. Loeschcke X. Lampe entière à canal ouvert; double pied annulaire. Deux tenons de section triangulaire. Deux trous de remplissage situés de chaque côté du disque perpendiculairement à l'axe du bec. Le disque est décoré d'un buste d'Eros. Un trou d'évent au centre du canal. Pâte beige orangé, fine, dure, surface lissée. Sur le fond: *DECIMI* en relief (*Decimus*). Publication: Leibundgut 1977, pl. 12, n° 872. 2^e-3^e siècle ap. J.-C. Inv. 28916. *Photo: fig. 30.*
- 46 Bronze. Bracelet circulaire de section rectangulaire en tôle de bronze; bord décorés de petites incisions. Cf. Steiner/Menna 2000, p. 112, fig. 77, n° 33: Altenstadt, 350/360-400 ap. J.-C. Inv. 28835. *Photo: fig. 23.*
- 47 Bronze. Casserole à panse convexe, à manche se terminant par un disque percé d'un trou de suspension circulaire. Le manche est décoré d'un filet incisés sur les bords externes et sur le cercle, ainsi que d'un décor oculé disposé en triangle près du disque. La face supérieure du disque est ornée d'une marque de bronzier: *ANVARIS. F (Anuaris fecit)*. La partie supérieure de la panse est décorée d'un bandeau délimité par deux tores avec décor incisé de feuilles de vignes et grappes de raisins stylisées. Bord horizontal, épaissi, lèvre arrondie. Le fond du pied concave évasé est orné sur sa face externe de larges gorges concentriques. Cf. Tassinari 1975, pl. IV, n° 15. Inv. CBY/0001. *Photo: fig. 32.*
- 48 Bronze. Plat à poisson ovale à larges anses et bord horizontal orné d'un sillon. Les anses en forme de volute sont décorées de motifs végétaux. Le fond du plat est orné dans sa partie centrale d'un poisson et de deux décors végétaux situés au niveau des anses. Cf. Tassinari 1975, n° 104. Cahn/Kaufmann-Heinimann 1984, pl. 77. 2^e-4^e siècle ap. J.-C. Inv. CBY/0002. *Photo: fig. 33.*
- 49 Bronze. Tige (aiguille) de section ronde, légèrement courbée. Les deux extrémités sont brisées. Cf. Deschler-Erb 1996, pl. 9, n° 100. Inv. 28837. *Photo: fig. 34.*
- 50 Fer. Peigne à carder à fines lamelles encadrées de deux bandes latérales plus épaisses. Cf. approx. Duvauchelle 2005, pl. 37, n° 200. Inv. CBY/0004. *Photo: fig. 34.*
- 51 Fer. Clarine à base rectangulaire; corps de forme pyramidale; boucle ronde percée d'un trou. L'anse passe à l'intérieur de la cloche et devait supporter le battant. Cf. Deschler-Erb 1996, n° 423, p. 104. Inv. 28878. *Photo: fig. 35.*
- 52 Fer. Forces. La lame et le ressort sont fragmentaires. lame légèrement arrondie et le dos un peu arqué. Ressort en oméga. Manning 1985, type 2. Cf. approx. Duvauchelle 2005, pl. 107, n° 139. Inv. 28881. *Photo: fig. 34.*
- 53 Fer. Fléau de balance. Longue tige de section carrée torsadée. La balance pouvait être suspendue par quatre crochets, dont trois subsistent. Graduations visibles. Cf. Blanc et al. 1999, fig. 25, 12-13, p. 56. Inv. CBY/0005. *Photo: fig. 36.*

Les estampilles (fig. 31)

- 1 TS ital. *XANTHI*, (*Atei*) *Xanthi*. Cf. Hofmann 1985, 3, n°57.78, Arezzo, 25-1 av. J.-C. Inv. 28889. = cat. 5.
- 2 TS Sud. *OFFCER.*, *Off(icina) Ger(mani)*. Cf. *Figlina* 1, 1976, pl. 4, n°11; Hofmann 1985, 1, 68.22, La Graufesenque, 55-95 ap. J.-C. Inv. 28886.
- 3 TSL Sud. *SVARA[D]*, *Suara(d)*, Drag. 18/31? Cf. Knorr 1907, T. XXXII, n° 98. Banassac, Flaviens-Trajan. Inv. 28885-02.
- 4 TS Centre. *[F]ELICITER.F*, (*F*)*eliciter f(ecit)*, coupe, Gaule du centre? Inv. 28884.
- 5 TSL Centre. [...]*KAN*, coupe Drag. 27, Gaule du centre? Inv. 28885-03.
- 6 TS Centre. *SATTO*, *Satto*, coupe?, cf. Hofmann 1985, 1, n° 172. Lezoux, (non daté). Inv. 28887.
- 7 TSI. *COIUS.F*, *Coius f(ecit)*, assiette imit. Ha. 2/Drag. 17?, cf. Luginbühl 2001, p. 199, type 2, *Vindonissa?*, (Tibère?)—Claude. Inv. 28890.
- 8 TSI. *PJINDARU[S]*, (*P*)*indaru(s)*, Assiette imit. Drag. 15/17, cf. Luginbühl, 2001, p. 205, type 4. *Lousonna*, atelier de la *Péniche*, Néron-début Flaviens. Inv. 28891.
- 9 PC, MOR. *CRA*, *Cra*, ? Inv. 28951.
- 10 PC, MOR. *[M]ESSO*, (*M*)*esso*, Cf. *Lousonna* 1, pl. 66, n°s 5-7; Luginbühl/Schneiter 1999, estampille n° 534, p. 172. *Lousonna?* (non datée). Inv. 28971.
- 11 PC, MOR. *[M]ESSO*, (*M*)*esso*, Cf. *Lousonna* 1, pl. 66, n°s 5-7; Luginbühl/Schneiter 1999, estampille n° 534, p. 172. *Lousonna?* (non datée). Inv. 28943.
- 12 PC, MOR. *O?K[?]*, indéterminé. Inv. 28927.
- 13 PC, MOR. *[TETI]OF*, (*Teti*)*o F(ecit)*, cf. Luginbühl/Schneiter 1999, p. 172, n° 536, Genève? (non datée). Inv. 28939.
- 14 PC, MOR. Grillage, cf. Paunier 1981, p. 364, n°533, Genève, 2^e-début 3^e siècle ap. J.-C. Inv. 28928.
- 15 PC, MOR. Grillage en diagonales, cf. Paunier 1981, p. 364 n°532, Genève, 2^e-début 3^e siècle ap. J.-C. Inv. 28950.
- 16 PC, MOR. Rectangle en creux sur deux lignes. Inv. 28960.
- 17 AMP. *A.PM*, *A.PM*, Gauloise 4, sur l'anse, cf. Martin-Kilcher 1987-1994, 1, ST 177b p. 365, 30-130 ou ST 177d. Gaule du Sud. 70-170 ap. J.-C. Inv. 28942.
- 18 AMP. *A.PM*, *A.PM*, Gauloise 4, sur l'anse, cf. Martin-Kilcher 1987-1994, 1, ST 177b p. 365, 30-130 ou ST 177d. Gaule du Sud, 70-170 ap. J.-C. Inv. 28923.



Fig. 32

Casserole en bronze n° 47. Longueur: 36,4 cm. © Musée Cantonal d'Archéologie et d'Histoire, Lausanne. Photo Fibbi-Aeppli.



Fig. 33

Plat à poisson en bronze n° 48. Longueur: 34 cm. © Musée Cantonal d'Archéologie et d'Histoire, Lausanne. Photo Fibbi-Aeppli.



Fig. 34

Travail du textile et élevage: peigne à carder en fer n° 50 (longueur: 38 cm), aiguille en bronze n° 49 (longueur: 9,6 cm), peson en terre cuite n° 44 (hauteur: 10,5 cm; diamètre: 10 cm) et forces en fer n° 52 (longueur: 21,2 cm). © Musée Cantonal d'Archéologie et d'Histoire, Lausanne. Photo Fibbi-Aeppli.



Fig. 35

Clarine à base rectangulaire en fer n° 51. Hauteur: 14,8 cm. © Musée Cantonal d'Archéologie et d'Histoire, Lausanne. Photo Fibbi-Aeppli.



Fig. 36

Fléau de balance en fer n° 53. Longueur: 60,5 cm. © Musée Cantonal d'Archéologie et d'Histoire, Lausanne. Photo Fibbi-Aeppli.

Les mosaïques

Sophie Delbarre-Bärtschi

Introduction

Fig. 37

Vue d'ensemble de la mosaïque du Buy (dimensions: 3,35 x 3,03 m), située actuellement dans le vestibule de la villa Mon-Repos à Lausanne. Photo Fibbi-Aeppli, Grandson.

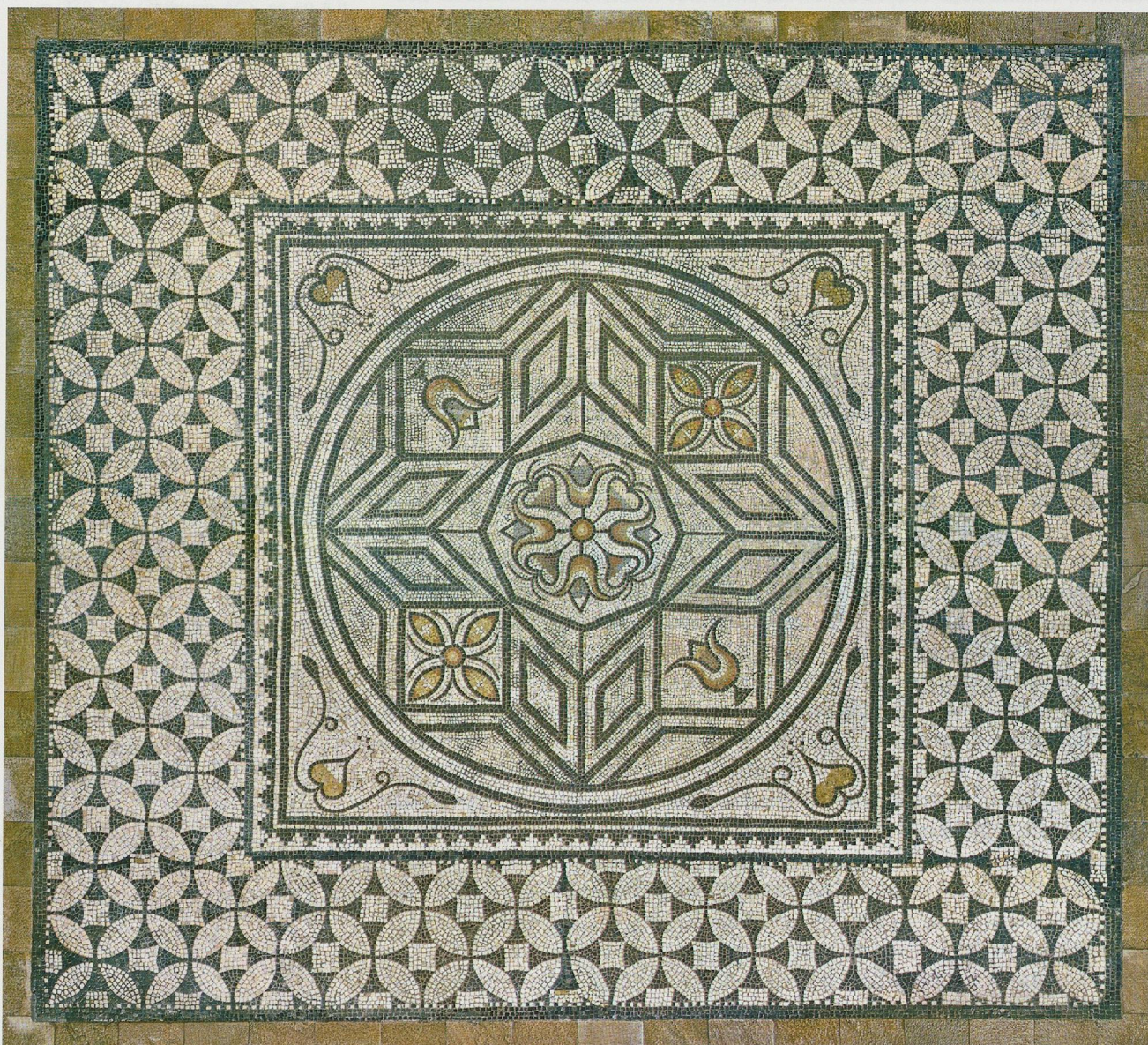
Le site de la villa a révélé l'existence de plusieurs mosaïques découvertes dans la seconde moitié du 19^e siècle, tant sur la commune de Cheseaux que sur celle de Morrens. La mention la plus ancienne apparaît pour la commune de Morrens dans un ouvrage écrit par Frédéric Troyon en 1868⁶⁹, puis dans la *Carte archéologique du canton de Vaud* établie par le baron de Bonstetten en 1874. Ce dernier cite des «pavés de mosaïque» dans l'article de Cheseaux et des «restes de mosaïque» sous la rubrique de Morrens⁷⁰.

Le seul pavement conservé aujourd'hui, provenant de cette villa, est brièvement décrit dans une publication de Julien Cornu en 1880⁷¹, instituteur à l'École industrielle cantonale. Il parle d'une mosaïque mesurant 3,3 x 3,3 m et joint un croquis du pavement à son article. Il mentionne également une seconde mosaïque «grossière, ou pavé composé de chaux et de gros graviers polis à la surface», dont il ne reste plus rien aujourd'hui, à moins qu'elle n'ait été réensevelie *in situ*. D'après la description qui en est faite, il s'agissait vraisemblablement d'un semis irrégulier d'éclats de cailloux, insérés dans un sol en mortier gris-blanc.

69 Troyon 1868, p. 516: «[...] des pavés à la mosaïque».

70 De Bonstetten 1874, p. 17 (Cheseaux), p. 30 (Morrens).

71 Cornu 1880, p. 3.



En 1909, Adrien Blanchet cite cinq pavements découverts à Cheseaux, au *Buy* ou Morrens dans son Inventaire des mosaïques de la Gaule⁷². Deux numéros (n^{os} 1361bis et 1365) concernent en fait la même mosaïque, pavement carré décrit et illustré par Julien Cornu, et deux autres (n^{os} 1361 et 1364) citent les «*débris*» répertoriés par de Bonstetten et Troyon à Cheseaux et à Morrens. La dernière entrée (n^o 1362) mentionne une mosaïque à gros cubes noirs découverts en 1892 et dont un fragment a été vu par Blanchet au Musée de Lausanne. Ce petit fragment se trouve toujours dans la collection du Musée Cantonal⁷³. Ces quelques pavements seront ensuite intégrés dans la notice consacrée à Cheseaux dans l'inventaire de Victorine von Gonzenbach, publié en 1961⁷⁴.

Depuis la fin du 19^e siècle, seules quelques tesselles polychromes ont fait surface lors des prospections de 1984 et 1985. Si la plupart des tesselles isolées sont grises et blanches⁷⁵, trois autres, de couleur rouge, présentent la particularité d'être taillées dans un récipient en terre sigillée⁷⁶. Nous ne savons cependant pas à quel(s) pavement(s) de la *villa* appartenaient ces quelques éléments.

La mosaïque du Buy

La seule mosaïque conservée aujourd'hui, de plan carré (dimensions actuelles de 3,35 sur 3,03 m), est pratiquement intacte (fig. 37). Mentionnée par Cornu et Blanchet, comme nous venons de le voir, elle a été mise au jour en 1870 dans les champs du député Perrochon, sur la commune de Morrens. Elle sera prélevée puis vendue à M. Aunant de Lausanne. Elle sera posée tout d'abord au premier étage de la maison de la *Rosière* (cf. fig. 3), puis en 1936 dans le vestibule de la *villa Mon-Repos* où elle se trouve encore⁷⁷. Si l'emplacement exact de la mosaïque au moment de sa découverte ne nous est pas parvenu, la localisation du champ permet vraisemblablement de la situer dans le corps principal de la *villa* antique⁷⁸.

Description

La mosaïque présente un décor géométrique centré, entouré d'une large bordure et agrémenté de quelques fleurons polychromes⁷⁹.

D'après les descriptions du 19^e siècle, une bande blanche d'environ 30 cm entourait l'ensemble du pavement. Il s'agissait probablement d'une bande de raccord qui faisait le joint entre les murs de la pièce et le décor proprement dit. Une large bordure aux motifs géométriques noirs et blancs encadre ensuite le panneau carré central. Cette bordure se compose tout d'abord d'une bande de cercles sécants déterminant des quatre-feuilles blancs et des carrés incurvés noirs, les carrés timbrés d'un carré incurvé blanc. Ce motif est bordé d'un filet double ou triple noir, puis, vers l'intérieur du pavement, d'une ligne de dents de scie dentelées. Le long des filets noirs, le motif de cercles sécants se termine par un filet pointillé. L'alternance de tesselles noires et blanches constitue alors une transition visuelle, visant à marquer la séparation entre la composition géométrique et les filets noirs qui la bordent.

Le tapis principal (2,08 m de côté) présente une composition centrée, dans un cercle et autour d'un carré, de demi-étoiles de huit losanges cantonnant le carré central. Un octogone est inscrit dans ce dernier. Chaque écoinçon est chargé d'une feuille cordiforme polychrome de laquelle s'échappent deux tigelles. À l'intérieur de la composition, les carrés sont alternativement décorés d'un fleuron à quatre pétales en fuseau et de quatre tigelles doubles, autour d'un cercle, et d'un calice bifide à *apex*, soutenu par une petite tige triangulaire. Dans l'octogone central prend place un grand fleuron constitué de huit éléments, quatre campaniformes (en calice bifide à *apex*) et quatre cordiformes (en *hedera* pointant vers le centre).

Analyse des motifs

Cercles sécants

Le motif de cercles sécants est utilisé dès la fin de l'époque républicaine en Italie, puis sans discontinuité jusqu'à l'époque médiévale dans tout l'Empire. Il est ce-

72 Blanchet/Lafaye 1909, p. 148-149, n^{os} 1361-1362 et 1364-1365.

73 Inv. 28922 (dépôt de Lucens). Petit fragment (16,5 x 8 cm) constitué d'une bande de tesselles noires (6 rangs).

74 Von Gonzenbach 1961, n^o 29, p. 92-93.

75 Inv. CBY 84/11567, 85/11569, 85/11570 (dépôt de Lucens).

76 Inv. CBY 85/11567 (dépôt de Lucens). L'utilisation de tesselles en sigillée est connue, mais relativement rare sur le territoire suisse. Seuls huit pavements sont concernés, aussi bien datés du début du 1^{er} siècle ap. J.-C. que de la première moitié du 3^e siècle. Quatre d'entre eux proviennent d'Augst, les quatre autres ont été trouvés sur divers sites (Avenches, Genève, Massongex VS et Oberweningen ZH).

77 Cf. *supra*, p. 14-15.

78 Cf. *supra*, p. 26.

79 Noir, gris-bleu, brun, rouge, jaune, blanc.

pendant un peu moins fréquent en tant qu'élément de bordure⁸⁰. En Suisse, cinq mosaïques présentent ce cas de figure. Le motif de cercles sécants détermine soit des quatre-feuilles blancs et des carrés incurvés noirs (Zofingen AG, Kloten ZH, Köniz BE), soit des quatre-feuilles noirs et des carrés incurvés blancs (Cheseaux, Avenches)⁸¹.

La bordure de cercles sécants encadrant un pavement se retrouve également sur deux pavements de Saint-Romain-en-Gal, sur un sol de Mandeuire et sur une mosaïque de Trèves⁸². Les exemples découverts sur notre territoire datent, comme ceux de la région viennoise, de la seconde moitié ou de la fin du 2^e siècle.

Filet pointillé

Plusieurs pavements découverts sur le territoire suisse possèdent un filet pointillé⁸³. Celui-ci sert le plus souvent à border une composition géométrique. Il s'agit généralement d'un damier, mais aussi quelquefois d'autres motifs, tels que des cercles sécants, comme à Cheseaux et à Orbe (95 I). La majorité des pavements suisses concernés, dont celui d'Orbe, datent de la seconde moitié du 2^e ou du début du 3^e siècle⁸⁴.

Dents de scie dentelées

Le motif de dents de scie dentelées apparaît fréquemment sur les pavements de l'époque romaine à partir du 2^e siècle ap. J.-C.⁸⁵. Les bordures de dents de scie dentelées sont extrêmement courantes sur les mosaïques suisses.

Si le motif est connu en Gaule, notamment en Narbonnaise⁸⁶, tant en bordure de pavement que en encadrement de quelques panneaux secondaires, il semble particulièrement apprécié sur les bords du Rhin, du Danube et dans la région trévir⁸⁷. Cet élément décoratif apparaît en Suisse dès le milieu du 2^e siècle ap. J.-C.

Composition de quatre demi-étoiles de huit losanges autour d'un carré

Le motif centré, dérivé de la composition orthogonale d'étoiles de huit losanges, n'est pas très courant. Il se rencontre notamment sur trois pavements de Gaule Lyonnaise de l'époque sévérienne⁸⁸ et sur un sol de Langres (Haute-Marne) daté de la seconde moitié du 2^e ou du début du 3^e siècle⁸⁹. Contrairement à la mosaïque de Cheseaux, la composition n'occupe pas le centre de ces pavements. Elle décore seulement un médaillon circulaire des sols de Lyon et d'Autun (fig. 38), un panneau carré de la mosaïque de Ouzouër-sur-Trézée (Loiret) et un octogone de la composition de Langres.

Fleurons

En Suisse, plus de 80 fleurons différents sont recensés. La majorité d'entre eux ont été mis au jour dans la partie occidentale de la Suisse, la moitié environ provenant de la ville d'Avenches ainsi que des *villae* d'Orbe et de Vallon FR. Généralement polychromes, les fleurons sont souvent rendus dans des nuances de jaune, de rouge, de noir et de blanc. Les tons de bleus, que l'on peut voir sur la mosaïque de Cheseaux, apparaissent plus rarement.

Les fleurons de la *villa* de Cheseaux se composent de divers éléments (calices, pétales en fuseau, *hedera*) que l'on rencontre souvent dans les éléments floraux du Plateau suisse, mais aussi dans ceux du reste de la Gaule ou de la Germanie. Les calices bifides à *apex*, caractérisés à Cheseaux par une petite tige triangulaire, se retrouvent en particulier sur un pavement de la *villa* de Zofingen et dans une des *domus* de la ville antique d'Augst⁹⁰. Le fleuron avec pétales en fuseau ressemble à un fleuron d'une des mosaïques de la *villa* d'Yvonand VD-Mordagne⁹¹. Quant au décor central, associant calices et *hedera*, il se rencontre sur un pavement de Kloten ZH⁹², mais aussi dans la vallée du Rhône et dans la région trévir, par exemple⁹³. De même, le motif cordiforme placé dans les écoinçons de la mosaïque de Cheseaux constitue un élément apprécié des mosaïstes pour remplir les espaces de forme triangulaire. Il occupe notamment plusieurs panneaux en bordure de la mosaïque des Vents à Avenches⁹⁴.

80 Concernant ce motif, cf. Donderer 1986, Cividale 13, p. 124.

81 Von Gonzenbach 1961, n° 144 II, p. 239-240 (Zofingen AG), n° 60 B II-III, p. 124-126 (Kloten ZH), n° 5.20 AI, p. 68 (Avenches); Bacher 2005 (Köniz BE).

82 *Recueil Gaule* III, 2, n°s 373, 393 (Saint-Romain-en-Gal) et *Recueil Gaule* I, 3, n° 325 (Mandeuire); Hoffmann/Hupe/Goethert 1999, n° 94, p. 132-133 (Trèves).

83 Von Gonzenbach 1961, n° 5.22, p. 71-71 (Avenches), n° 57 I, p. 120-121 (Hölstein BL), n° 81 II, p. 142-143 (Munzach BL), n° 95 I et VI, p. 73-174 et 195 (Orbe VD), n° 143.2 III, p. 237-238 (Yvonand VD), n° 144 I, p. 238-239 (Zofingen AG).

84 La mosaïque d'Orbe date archéologiquement du troisième quart du 2^e siècle (cf. Paratte 2005).

85 Pour ce motif, cf. notamment Donderer 1986, Altino n° 6, p. 14.

86 Voir en particulier *Recueil Gaule* III, 2, n°s 265, 307, 318, 381, etc. et *Recueil Gaule* III, 3, n° 840, p. 276-279.

87 Cf. Parlasca 1959, notamment pl. 34-35 (Trèves), 88 (Bad Kreuznach), 93 (Bad Vilbel), 96 (Rottweil), 100 (Westerhofen). Cf. aussi Hoffmann/Hupe/Goethert 1999, p. 39-40 (motif 12 a-b).

88 *Recueil Gaule* II, 1, n° 59 (Lyon); *Recueil Gaule* II, 2, n° 229 (Autun); *Recueil Gaule* II, 3, n° 467 (Ouzouër-sur-Trézée).

89 Darmon 1999.

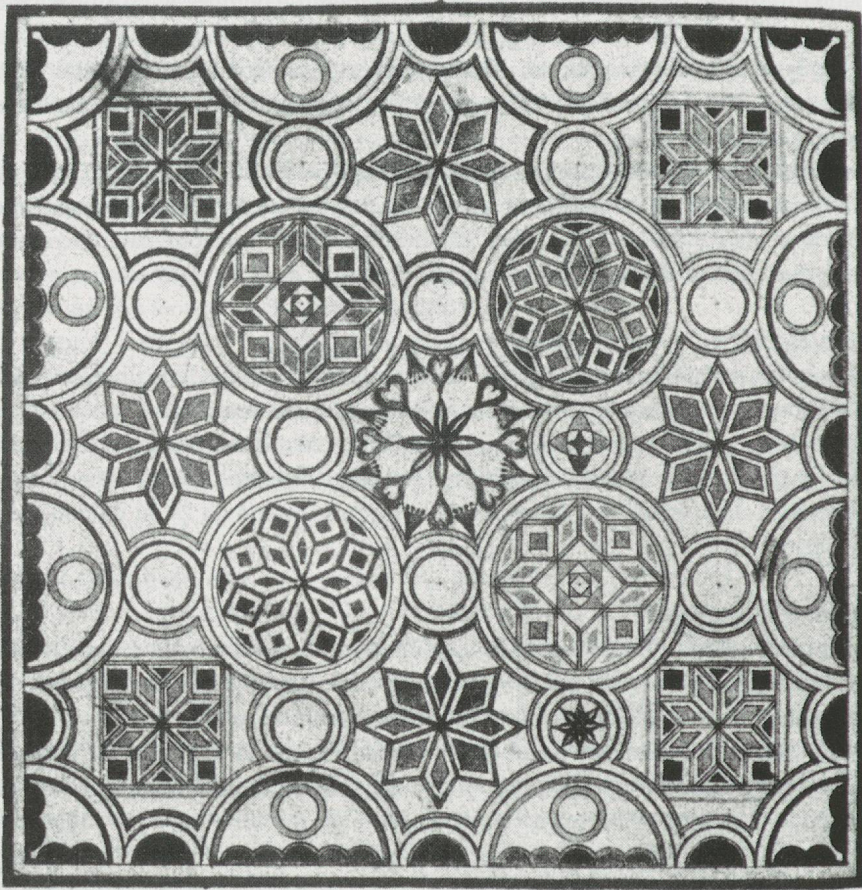
90 Von Gonzenbach 1961, n° 144 III, p. 240-241 (Zofingen); Schmid 1993, p. 119, fig. 58 (Augst).

91 Dubois/Paratte 2001 (p. 44, 54, ill. p. 54).

92 Von Gonzenbach 1961, n° 60 B II-III, p. 124-126.

93 Voir notamment *Recueil Gaule* III, 2, n°s 265, 276, 375, etc. et Hoffmann/Hupe/Goethert 1999, p. 66 (motif 85c).

94 Von Gonzenbach 1961, n° 5.5 I, p. 48-51.

**Fig. 38**

Mosaïque d'Autun avec deux médaillons circulaires composés de quatre demi-étoiles de huit losanges autour d'un carré. Photo tirée de *Recueil Gaule II*, 2, n° 229.

Dans tous les cas, les fleurons polychromes n'apparaissent pas en Suisse avant le 2^e siècle ap. J.-C. Les mosaïstes de la région les ont avant tout employés entre le milieu du 2^e et la première moitié du 3^e siècle, période correspondant à l'ensemble des pavements mentionnés ci-dessus.

Datation

Si l'emplacement exact et la datation archéologique de la mosaïque carrée n'ont pu être précisés par les fouilles récentes, ces dernières permettent de situer la pièce mosaïquée dans le corps d'habitation principal de la *villa*. L'analyse stylistique, quant à elle, nous montre une grande homogénéité chronologique dans l'utilisation des différents motifs visibles sur ce sol. Elle permet de situer la pose du pavement de Cheseaux dans la seconde moitié du 2^e ou au début du 3^e siècle, période la plus riche en construction de mosaïques sur le territoire suisse et correspondant probablement à l'extension maximale de la partie résidentielle de la *villa*. En revanche, il nous est impossible de préciser la datation des autres pavements découverts sur le site au 19^e siècle. Ils peuvent aussi bien être contemporains de la mosaïque conservée qu'appartenir à un état de construction antérieur du bâtiment.

La nouvelle analyse stylistique, intégrant notamment quelques parallèles découverts ces dernières décennies, souvent datés archéologiquement, permet de confirmer la datation proposée par Victorine von Gonzenbach dans l'inventaire de 1961 (175-225 ap. J.-C.).

Malgré le peu de documentation que nous possédons sur les autres pavements du site, nous pouvons affirmer que, comptant vraisemblablement plus de trois mosaïques⁹⁵, cette *villa* faisait partie des résidences richement décorées de la cité des Helvètes.

⁹⁵ La majorité des *villae* du Plateau suisse ne possédait qu'un ou deux pavements.

Occupation du territoire

Cécile Laurent

Les environs de la *villa* sont particulièrement riches en vestiges romains (fig. 39). Outre la forge (n° 2), on y a découvert un peu plus bas une nécropole à incinération (n° 3). Celle-ci se trouvait à la frontière des communes d'Étagnières et de Cheseaux, au lieu-dit *La Croix*. Une seule urne cinéraire est entrée au Musée de Lausanne⁹⁶.

Un épandage de *tegulae* a été signalé *En Perrevuit* (n° 4), lieu-dit se situant à quelques centaines de mètres au nord de la demeure.

À cela s'ajoute une statuette de Mercure (n° 5), découverte fortuitement en 1904, et provenant de l'autre extrémité du territoire de la commune de Morrens au *Marais du Maupraz*⁹⁷. Cette pièce, qui appartenait auparavant à la collection privée d'Albert Naef, est également perdue⁹⁸. Bien qu'elle soit pour l'instant dénuée de tout contexte, la présence d'un ancien marais à proximité peut éveiller notre curiosité: les sanctuaires ou zones sacrées liées aux eaux⁹⁹ ne sont pas rares, et cela dès la Protohistoire.

Il est possible que certains de ces sites puissent être directement liés à l'occupation de la *villa*. Il serait intéressant de connaître la chronologie et les activités de chacun pour déterminer quels étaient leurs liens avec cette demeure. Seule la forge peut être en mise en relation directe avec la *villa*, car l'étude du matériel issu de l'atelier permet de mettre en évidence un faciès chronologique semblable pour les deux sites. La nécropole a malheureusement été détruite au 19^e siècle¹⁰⁰ et seule une urne, aujourd'hui introuvable, est entrée au Musée¹⁰¹. Cependant, on peut supposer que ce site funéraire, vu sa proximité avec la *villa*, en a accueilli les défunts. Les deux autres sites ont trop peu été explorés pour permettre des conclusions pertinentes. Cependant, au vu de la découverte du Mercure de bronze dans un contexte régional fortement romanisé, une zone de nature sacrée à cet endroit, contemporaine de l'occupation de la *villa*, ne doit pas être exclue.

Les voies de communication

La demeure devait également être située à proximité de la voie qui, via Crissier et Échallens, reliait *Lousonna* à *Eburodunum*¹⁰².

En 1874 déjà, G. de Bonstetten¹⁰³ proposait une carte archéologique dessinant les tracés des voies romaines du canton. Selon cette carte, deux voies principales passent par le territoire du district d'Échallens. Il s'agit de la voie Entreroches-Avenches, via Essertines, Nonfoux et du tracé Lausanne-Avenches, via Cheseaux, Étagnières, Échallens, Villars-le-Terroir, Goumoëns-la-Ville, Vuarrens et Essertines où elle rejoindrait la première.

En 1926, D. Viollier¹⁰⁴ dresse une nouvelle carte où apparaît un nouvel itinéraire, fondé uniquement sur les toponymes prétendument routiers. Il s'agit d'une voie menant de Cheseaux à Dommartin en passant par Morrens, Cugy, Froideville, Bottens et Poliez-Pittet.

Ces essais de reconstitution de la voirie antique sont fondés sur deux types d'informations: les sources archéologiques (vestiges de voies bien identifiés) et la toponymie, les *Étraz*, *Étrez*, *Chemins Ferraz*, *Ferrajoz* et enfin les *Vy*, souvent tenus pour être d'origine antique.

Si la première source d'informations est plutôt fiable, ce n'est pas le cas de la seconde. En effet, le terme *Chemins Ferraz*, qui indique un empièchement, est toujours un nom commun au 18^e siècle¹⁰⁵; l'origine de cette dénomination peut donc être bien plus tardive que l'époque romaine. Quant aux *Ferrajoz*, on ignore encore s'il s'agit bien d'un toponyme routier. Un simple *Vy* a souvent été suffisant pour prouver le passage d'une voie romaine. Cependant, on rencontre apparemment encore ce terme dans le langage courant au 19^e siècle¹⁰⁶. Par contre, le terme *Étraz* ou *Étrez* semble plus ancien, déjà d'usage rare au Moyen Âge¹⁰⁷.

96 Inv. 129.

97 Viollier 1927, p. 237.

98 Cart, ASA, 1919, p. 164.

99 Paunier 1992, p. 387.

100 Viollier 1927, p. 166.

101 Cependant quelques indications de F. Troyon à son sujet se trouvent dans le livre d'inventaire du Musée Cantonal d'Archéologie et d'Histoire (tome 1, n° 129): il s'agit d'une «urne cinéraire en poterie rougeâtre de 62''' de hauteur et 46''' de diamètre à l'ouverture. Cette pièce brisée en morceaux nombreux ne conserve sa forme que par la terre durcie qui était à l'intérieur. Cette urne contient des clous en fer, des fragments de verre déformés par le feu, des charbons et des petits restes d'ossements carbonisés. On a trouvé cette urne en terre libre [...]». Plus loin nous apprenons que «d'autres urnes cinéraires ont déjà été trouvées à peu de distance de ce point entre autres quand on a creusé la conduite des eaux pour la fontaine de Cheseaux. Elles étaient enfouies assez profondément dans le sol mais elles ont été brisées par les ouvriers et aucun débris n'en a été conservé».

102 Ce type d'emplacement aux abords des voies de communication est courant dans la région à l'époque romaine.

103 De Bonstetten 1874, appendice.

104 Viollier 1926 (document cartographique).

105 Vion et al. 1987, p. 38.

106 *Ibidem*.107 *Ibidem*.

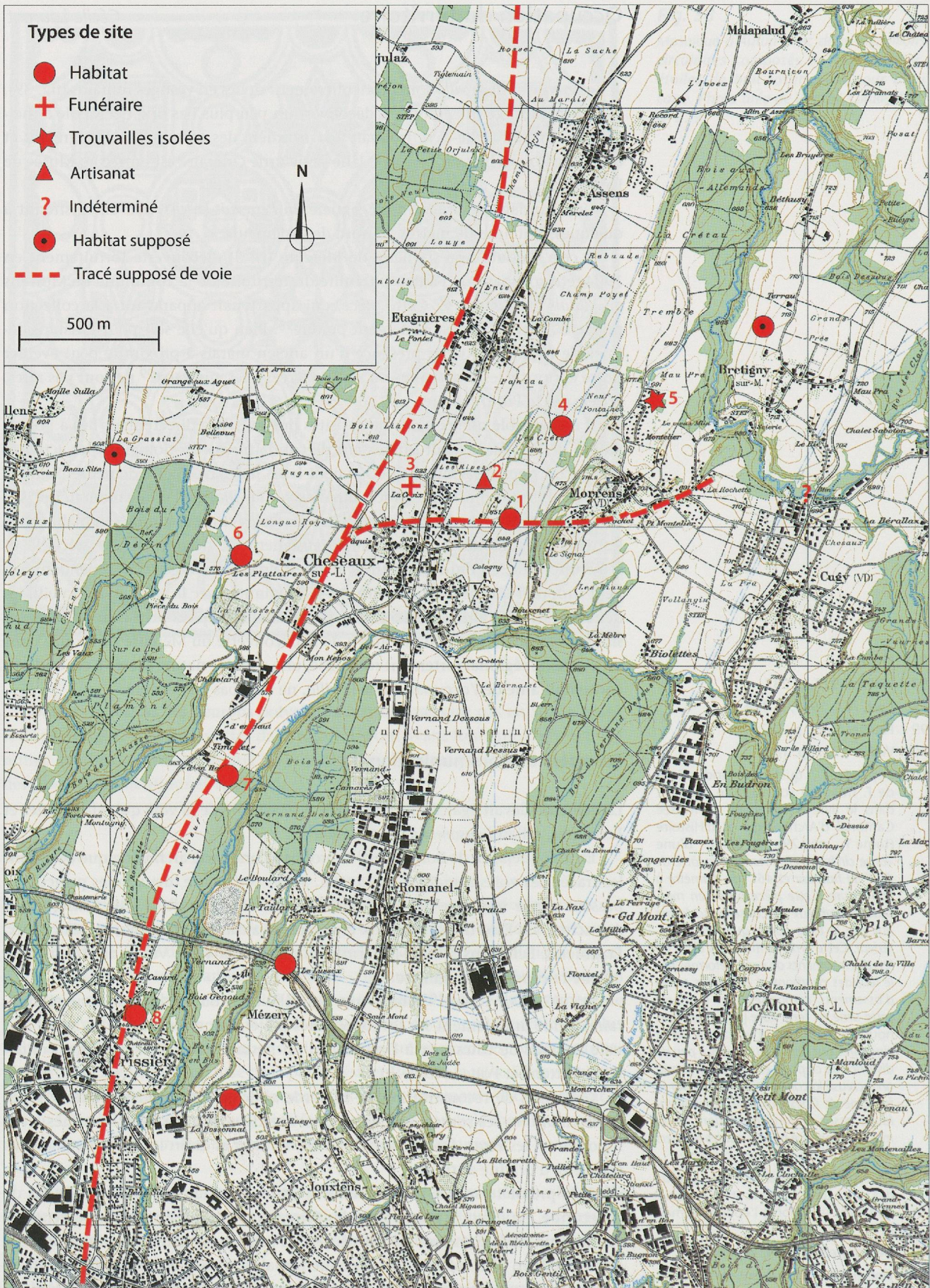


Fig. 39

Les principaux sites et découvertes d'époque romaine de la région de Cheseaux. 1: villa du Buy; 2: forge; 3: nécropole de la Croix; 4: établissement En Perrevuit; 5: statuette de Mercure; 6: établissement de Pré Bayron; 7: établissement du Timonet; 8: villa de Crissier-Montassé.

Il faut toutefois rester prudent car il a été possible de démontrer que les noms des chemins peuvent se déplacer avec ceux-ci.

Actuellement, deux indices peuvent suggérer l'existence de la première voie (Entreroches-Avenches). Près d'Essertines, notamment, dans la forêt des *Teudillons* (à l'ouest de la commune), une voie pavée a été mise au jour en 1840. De plus, Bonstetten rapporte que «*les vieillards d'Essertines se rappellent avoir entendu raconter que la voie antique passait par Nonfoux*»¹⁰⁸. Bien que nous n'ayons pas retrouvé de vestiges physiques de ce dernier tronçon et que tout chemin ancien est souvent considéré comme romain, la présence de nombreux vestiges antiques dans ce hameau¹⁰⁹ s'accorderait très bien avec la présence d'une route.

Le tracé de la seconde voie (Lausanne-Yverdon) est par endroits extrêmement bien documenté. Si celle-ci se perd dans la partie méridionale du district¹¹⁰, il est possible de la repérer de nombreuses fois depuis la commune d'Échallens où, au 19^e siècle, un tronçon de cette route était encore visible entre la *Clopette* et *Moulinel*. La voie franchissait le Talent à gué par une rampe pavée détruite vers 1870. En *Moulinel*, un tronçon «*solidement établi avec de gros blocs*»¹¹¹ a été mis au jour. Un peu plus au nord, sur la commune de Villars-le-Terroir, il a été possible de repérer son tracé lors d'une journée de prospection sur quelques centaines de mètres¹¹². À cet endroit, la route court toujours vers le nord en direction de Vuarrens où nous la retrouvons grâce aux photos aériennes réalisées en 1976. Sur le territoire de cette commune, la voie devait se scinder en deux. En effet, une autre voie suivant un tracé clairement rectiligne part en direction nord-est pour rejoindre le site gallo-romain d'Ursins. Il s'agit alors d'un chemin de crête dont la position semble particulièrement stratégique par sa position surélevée et le champ de vision qu'elle permettait¹¹³. Son origine romaine a été démontrée grâce à un sondage qu'Éric Vion a pu entreprendre dans le cadre de son mémoire de licence en 1983¹¹⁴.

La voie principale, quant à elle, continue sa course en direction d'Essertines-sur-Yverdon. Au 19^e siècle, il a été possible de la repérer au nord de la commune de Vuarrens au *Bois Landry* où elle apparaissait à 30 cm de profondeur sur une largeur de 5 à 5,2 m. Deux couches de pavés superposés ont pu être observés¹¹⁵. Enfin, au nord d'Essertines, aux *Creuses*, une photo aérienne¹¹⁶ laisse apparaître ce tracé pour la dernière fois sur le territoire du district d'Échallens. Elle se dirige alors en direction d'Yverdon. Autant de Bonstetten que Viollier pensaient que cet axe se terminait à Essertines lorsqu'elle rencontrait la route Entreroches-Avenches. Cependant, il semble logique d'admettre que ce tracé se prolonge jusqu'à Yverdon liant ainsi de manière directe les *vici* de *Lousonna* et d'*Eburodunum*.

Viollier fait donc remarquer l'existence d'un *Chemin Ferraz*, menant de Cheseaux à Morrens¹¹⁷. Mais comme nous l'avons vu, cette interprétation d'une troisième voie est douteuse. Seules quelques occurrences de *Chemin Ferraz*, *Ferrajoz* ou de *Vy Ferraz* semblent avoir été suffisantes pour prouver l'existence d'un axe liant les villages de Cheseaux, Morrens, Froideville, Bottens (*Aux Troncs*), Poliez-Pittet et Dommartin. Aucun vestige n'ayant été mis au jour dans les communes concernées, il est difficile de vérifier sa réelle existence¹¹⁸ et son origine romaine, qui plus est. Cependant, si celui-ci remonte bien à l'Antiquité¹¹⁹, en dépit de tous les doutes subsistants sur l'origine réelle des toponymes de ce type, il pouvait desservir cet habitat à partir de la voie principale en contrebas (cf. fig. 39).

Les établissements

La richesse et la grandeur que devait afficher cette *villa* ne semble pas avoir fait cas d'exception dans la région. En effet, le lieu-dit *Pré du Fou* ou *Perruit* à Essertines-sur-Yverdon, devait accueillir un important établissement romain¹²⁰. Nous apprenons de Martignier que des fûts de colonnes y ont été mis au jour¹²¹. De plus, en

108 De Bonstetten 1874, p. 46.

109 Laurent 2006, fiches 42, 43, 47, 48, 50, 52.

110 Troyon affirme que la voie passe par Cheseaux, Étagnières, Assens en direction d'Échallens.

111 Maillefer, *RHV*, 1900, p. 164.

112 Zone plane et légèrement plus sombre.

113 Cf. Vion 1983, p. 145.

114 *Ibidem*.

115 De Bonstetten 1874, p. 46.

116 Photo n° 87/1/7. Fonds Archéologie Cantonale.

117 Viollier 1927, s.v. Morrens.

118 Le passage d'un tracé principal par les hauteurs de Froideville laisse songeur, surtout si l'on sait qu'il existe en contrebas, à Bottens, un couloir naturel de communication beaucoup plus aisé (Vion 1983, p. 352).

119 Viollier le sous-entend.

120 Laurent 2006, p. 55-56, fiche 50.

121 Martignier/de Crousaz 1867, s.v. Essertines-sur-Yverdon.

1927, Viollier dans sa *Carte archéologique du canton de Vaud*, écrit qu'à cet endroit «se trouvent les ruines d'une importante villa fouillée partiellement en 1828»¹²².

De même, en 1884, 1893 et 1898, de riches vestiges romains appartenant clairement à une *villa* dotée d'un *lairaie* ont été mis au jour à quelques centaines de mètres à l'est du village de Poliez-Pittet, au *Bois du Maupas*¹²³.

Notons encore que dans la région du district d'Échallens sont apparus différents groupes d'établissements géographiquement proches¹²⁴. Hormis la concentration de vestiges de Morrens/Étagnières que nous venons d'étudier, il s'agit des groupes Échallens/St-Barthélémy et Vuarrens/Essertines. Si pour le premier ensemble, une relation entre les différents gisements est presque démontrée, le manque de connaissances caractérisant les autres groupes ne permet que des suppositions. La florescence d'établissements proches les uns des autres à différents endroits du territoire peuvent suggérer la présence d'habitats groupés ou d'agglomérations restreintes. Malheureusement, très peu de gisements peuvent être datés d'une phase précise de l'époque romaine. Cependant, les vestiges mis au jour dans cette région nous permettent de proposer une fourchette chronologique allant du début du 1^{er} siècle de notre ère au milieu du 3^e siècle, à l'instar de l'occupation de la *villa* du Buy.

L'analyse de la localisation des vestiges d'habitats à l'époque romaine dans le district d'Échallens¹²⁵ a permis de démontrer que les habitants de la région favorisaient les endroits en légère pente pour s'établir. En effet, la moitié des habitations romaines a été construite en mi-pente des faibles reliefs qui caractérisent cette zone.

Ceci peut être expliqué par la présence de nombreux marais qui devaient coloniser les surfaces les plus planes du territoire¹²⁶. Une situation en légère pente permet une meilleure évacuation, par le biais de drains le cas échéant, des eaux résiduelles.

La majorité d'entre elles est aussi orientée vers l'ouest¹²⁷, dans la volonté de s'offrir la meilleure qualité d'ensoleillement possible.

La *villa* du Buy, s'étendant sur un petit plateau molassique en mi-pente du relief supportant le village moderne de Morrens, est donc un exemple très représentatif de cette tendance.

Enfin, notre *villa* se situe à une distance raisonnable (une dizaine de kilomètres environ) du *vicus* de *Lousonna*. Les commodités que cette agglomération pouvaient procurer aux habitants de la demeure du Buy ne sont sans doute pas étrangères aux choix de son emplacement¹²⁸.

De plus, la situation de ce domaine non loin du point de rupture entre l'extrémité sud de l'actuel plateau du Gros-de-Vaud et la déclivité du bassin lémanique offre un rare dégagement sur toute la côte ouest du lac. À défaut du site de *Lousonna-Vidy*, la vue devait permettre aux indigènes, par temps clair, d'apercevoir le littoral vaudois jusqu'à *Genava*.

122 Viollier 1927, s.v. Essertines-sur-Yverdon.

123 Laurent 2006, p. 62-64, fiche 103.

124 Laurent 2006, p. 72.

125 Laurent 2006, p. 71.

126 Zones marécageuses antiques en contrebas de la *villa* (cf. *supra*, p. 24-25) ainsi que en bordure nord et ouest de l'atelier (cf. *infra*, p. 57-59); les nombreux drains et fossés antiques découverts sur les deux sites vont également dans ce sens.

127 87,5% des sites (Laurent 2006, p. 72).

128 Le cas doit être similaire pour le groupe Vuarrens/Essertines qui est aussi très proche du *vicus* d'*Eburodunum*.